

GRANDS MAGASINS RÉUNIS, Hanoï branche détail de l'[Union commerciale indochinoise](#), puis de l'[Union commerciale indochinoise et africaine](#)

Anciens [magasins généraux Debeaux frères](#), 41, rue Paul-Bert, Hanoï

Hanoï
GRANDS MAGASINS REUNIS
Union commerciale indochinoise et H. Debeaux réunis
rue Paul-Bert
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1911 p. 363)

M. H. DEBEAUX, directeur.
GELLION, inspecteur ;
MADON, service des Approvisionnements ;
SAUVAGE, — ;
CHIROL, comptabilité ;
CULLET, — ;
JAVELLOT, .— ;
G. VIGIER DE LATOUR, comptabilité ;
MICHEA, service des « Expéditions » ;
PIERRE, — ;
FOUCIOLI, alimentation ;
GIRARDOT, — ;
MAZOYER¹, — ;
NEZEYS, — ;
POINSARD, ameublement ;
RIDET, armes ;
FRÉZARD, bijouterie ;
CHARRON, cave ;
M^{me} BLANCHER, contrôle ;
M^{lle} FRANDON, — ;
MM. DELMAS, — ;
LÉGLISE, — ;
CORRIZZI, ménage ;
M^{me} BENAZET, nouveautés ; .
M^{lles} CARCEL, — ;
DUBOIS, — ;
M^{mes} FAVERGEON, — ;
GEOFERAY, — ;
MM. MARCHAL, nouveautés ;
POINTOUT, — ;
M^{me} POTÉSTA, — ;

¹ Jean Salvador Mazoyer : créateur en 1921, avec Blot, de la [SNC Mazoyer et Cie](#), alimentation générale, vins et liqueurs à Hanoï.

MM. E. VIGIER DE LATOUR, nouveautés ;
RABOIN, quincaillerie ;
VACHER, quincaillerie ;
NICAUD, confection militaires. ;
MINAZZIO, cordonneries-sellerie ;
M^{me} VACHER, couturière-modiste ;
MM. LEBOUGNEC, électro-mécanique ;
GUILLERME, menuiserie ;
GLADE, tailleur.

HANOÏ

Louis Édouard Vigier Latour,

né à Vacoa, district des Plaines Wilhems (île Maurice), le 5 février 1876.
chef de rayon aux Grands Magasins réunis.

et

Clotilde Juliette Marie Thibault,
née à Marseille, le 4 déc. 1889.

Fille de Alexandre François Régis Thibault et de Anne Marie Caremrais.
Employée de commerce

Louis Georges Vigier Latour,

né à Mesnil, district des Plaines Wilhems (île Maurice), le 17 août 1883

chef de la comptabilité générale des Grands Magasins réunis..
et

Henriette Clémentine Rose Bonnifleau,

née à Bourail (Nouvelle-Calédonie), le 21 avril 1891,

fille de Henri Félix Bonnifleau, magasinier de 1^{re} classe des troupes coloniales,
et de Clémentine Vinet.

Employée de commerce

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars 1912)

Mariages. — Samedi dernier, 9 mars 1912, on été célébrés le mariage de M. Édouard Vigier de Latour avec M^{me} Clotilde Thibault, et le mariage de M. Georges Vigier de Latour, frère du précédent, avec M^{me} Henriette Bonnifleau.

Les témoins étaient : pour M. Édouard Vigier de Latour : MM. Szymanski et Fabre ; pour M^{me} Clotilde Thibault : MM. Gustave Jousserand ² et Edmond Morisot ; pour M. Georges Vigier de Latour : M^e Loquet-Dequesne et M. Aubert ; pour M^{me} Henriette Bonnifleau, MM. le lieutenant Détienne et le docteur Dagorne.

Le service d'honneur, pour le premier couple, se composait de M. Pierre Rouyer et de M^{me} Alice Thibault ; de M. Alexandre Thibault ³ et de M^{me} Louise Berger ; pour le second couple, de M. Teycheney et de M^{me} Yvonne Bonnifleau ; de M. le lieutenant Tiart et de M^{me} Geneviève Bonnifleau.

M^{me} Clotilde Thibault et M^{me} Henriette Bonnifleau, qui portaient l'une et l'autre une experte toilette de chine blanc, furent respectivement conduites à l'autel par M. Édouard Morisot et M. Bonnifleau, tandis qu'à leur suite venaient : M. Édouard Vigier de Latour et M^{me} Morisot, robe mousseline de soie, tons changeants avec châle Marie-Antoinette, dentelle point à l'aiguille ; M. Georges Vigier de Latour et

² Gustave Jousserand : directeur de la maison la Pommeraye.

³ Alexandre Thibault : frère aîné de la mariée. Employé de la maison la Pommeraye.

M^{me} Bonnifleau, robe de dentelle noire avec transparent soie héliotrope ; M. Pierre Rouyer et M^{le} Alice Thibault, robe de soie rose garnie d'effilés ; M. Teycheney et M^{le} Yvonne Bonnifleau, robe de crépon blanc ; M. Alexandre Thibault et M^{le} Louise Berger, robe de lingerie et bonnet Charlotte Corday ; M. le lieutenant Tiart et M^{le} Geneviève Bonnifleau, robe cachemire rose, soutachée noire ; M. Loquet-Duquesne fils et M^{le} Dagorne, robe plumatice blanc ; M. Jousserand et M^{me} Fabre, robe de crépon gris perle, recouverte d'une tunique de dentelle blanche ; M. Szymanski et M^{me} Loquet Duquesne, robe soie vieux rose ; M. Fabre et M^{me} Maliverney, robe de crépon de Chine bleu nattier ; M. le docteur Dagorne et M^{me} Détienne, robe de soie noire recouverte de dentelle ; M. le lieutenant Détienne et M^{me} Bigorne, robe de crépon de Chine vert amende garnie de dentelle ; M^e Loquet-Duquesne et M^{me} Aubert, robe de soie aubergine garnie d'effilés ; M. Aubert et M^{le} Linossier, robe de soie rose avec tunique de dentelle crème ; M. Maliverney et M^{le} Carmen d'Escodeca, robe de soie rose brodée.

Le révérend père Lecornu, curé de la cathédrale, donna le bénédiction aux jeunes époux qui, la cérémonie religieuse terminée, gagnèrent le sacristie où de très nombreux amis vinrent les féliciter et leur adresser leurs vœux de bonheur.

Un lunch fut ensuite servi dans les salons de M. Chézeaux, fort joliment décorés pour la circonstance.

Nous prions les deux jeunes ménages d'agréer nos sincères compliments et nos vœux les meilleurs.

Une de plus
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 juillet 1912)

L'U.C.I. vient d'installer dans l'un des « clochetons » de ses magasins une pendule à trois cadrans. — Ce sera peut-être celle là qui réglera les autres et nous donnera enfin l'heure exacte que l'on nous promet depuis si longtemps. Ce complément manquait à l'édifice quoi qu'il en soit, et on a bien fait de l'y apporter. Cependant, qu'il nous soit permis de poser une question à ce sujet : que va-t-on mettre dans les œils de bœuf du deuxième clocheton, va-t-on le laisser borgne connue il l'est actuellement ? — Si oui, c'est regrettable car il jure brutalement avec l'autre, maintenant que l'horloge est en place. Nous proposons qu'on y établisse plusieurs transparents-réclames éclairés à l'électricité. Pourquoi pas ? La Société n'y perdrat probablement rien.

L'Union commerciale indochinoise.
(*Les Annales coloniales*, 13 mai 1912)

.....
Nos affaires sont, comme vous le savez, des plus complexes, car notre activité s'exerçant dans les voies les plus diverses, nos méthodes de travail doivent être appropriées à chacun de nos services. Nous avons été ainsi conduits à établir des distinctions entre ceux-ci en les groupant de la manière suivante :

Les affaires de détail sous l'appellation générique de : Grands Magasins réunis (Maisons H[onoré] Debeaux [anc. magasins généraux Debeaux frères, 41, rue Paul-Bert, Hanoï] et Luci [l'Un. comm. indoch.] réunies) ;

Les affaires de transports fluviaux, sous l'appellation particulière de : Transports maritimes et fluviaux de l'Indochine ;

Les autres affaires de gros et produits, sous la désignation d'agences commerciales : Importation et exportation.

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 septembre 1912)

À l'instar du Louvre. — Ce fut notre première impression, ce matin, lorsque nous entrâmes dans les *Grands Magasins réunis*, rue Paul-Bert.

Au rez-de-chaussée comm: à l'étage, c'était la cohue, la foule, une foule élégante et parfumée formée surtout de la phalange gracieuse de nos plus jolies compatriotes. On va avec empressement de l'intérieur à l'extérieur, d'un comptoir à l'autre : cette innovation plaît, on se rencontre, on se parle, puis on achète sans compter presque tant c'est bon marché.

Voici d'abord le lot de ces charmants dessous qui troublent et froufroutent.

Les plumes sont enlevées d'assaut, de même les chapeaux. Nous apercevons au passage une très jolie femme qui est désespérée. Que lui a-t-on fait, mon Dieu ! Voici : comme elle tournait la tête, une amie lui enlève le chapeau qu'elle allait elle-même choisir. Remarqué aux rayons des soieries, des chaussures et même à celui des corsets, un groupe important de Saïgonnaises ou de jeunes Annamites couvertes de bijoux qui font de grosses emplettes.

Vendeuses et vendeurs se multiplient, le sourire sur les lèvres, glissant de ci de là un mot aimable et d'encouragement sur le choix de tel ou tel article.

Et ce mouvement, intense à 7 heures du matin, l'est encore à 11 heures, comme il le sera demain, et les jours suivants, car, en vérité on s'approvisionne, pour rien, de mille choses, exquises, et fraîches, et utiles : de chemisettes et de corsets ; de dentelles, de cols, de ceintures, de soieries, de chapeaux. de plumes, rubans et fleurs, d'articles de voyages, de tapis et de carpettes, de tissus d'ameublement et de papier peints.

En un mot, cette animation rappelle les plus beaux jours de solde des grands magasins de la capitale.

M. Peyroux a organisé cette semaine de vente d'une façon supérieure. Remarqué également l'ordre qui a présidé à la répartition des lots. Nos compliments au directeur des *Grands Magasins réunis* et à son personnel européen et indigène qui assure sa lourde tâche avec une affabilité sans égale.

TENNIS

Grands Magasins Réunis
Nouveau Tarif du Recordage des Raquettes
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 octobre 1912)

En cordes «te Hong-Kong, 1^{re} qualité 9 fr. 50

Encordes françaises extra supérieures :

simple corde 14 00

double corde 16 .00

Remplacement d'une corde en long 1 00

en travers 0 60

Balles Ayres, la douzaine 25 75

Raquette Mass 42 00

Le 14-Juillet à Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 juillet 1912)

.....
Les Grands Magasins Réunis sont merveilleusement illuminés : des guirlandes d'ampoules courent sur les toits, autour de la majestueuse horloge : c'est un coup d'œil splendide. Décidément, M. Peyroux est un homme de haut goût qui nous fait aller de surprise en surprise.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 septembre 1912)

Vol important — Un vol important a été commis au domicile particulier de M. Le Bougnec, ingénieur électricien des Grands Magasins Réunis.

Le Parquet, informé aussitôt, a requis M. Chavanieux, du service anthropométrique pour aller relever les empreintes des voleurs sur les lieux du délit.



[Coll. Olivier Galand](#)

Hanoï. — Une avenue avec les grands magasins (Cliché Agence économique de l'Indochine)



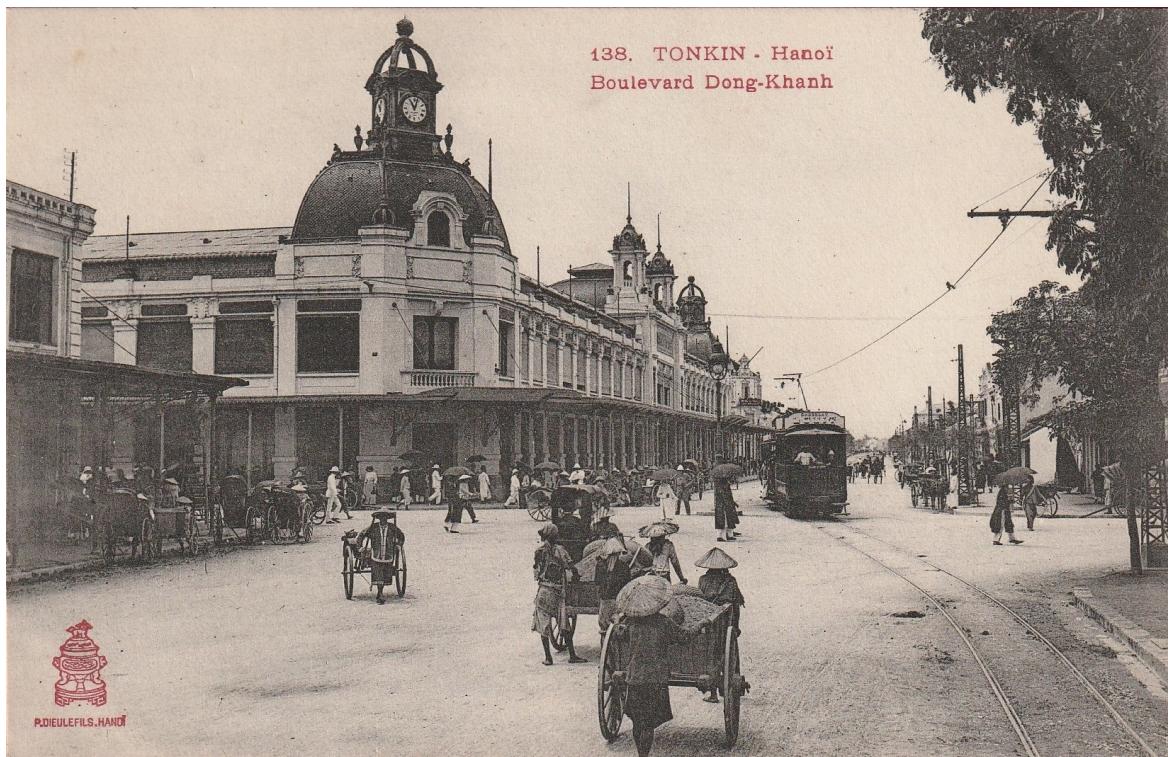
[Coll. Olivier Galand](#)

Grands Magasins réunis, Hanoï



Coll. Olivier Galand

Hanoï, rue Paul-Bert. À droite : les Grands Magasins réunis. P. Dieulefils, Hanoï



Coll. Olivier Galand

Hanoï, boulevard Dong-Khanh. À gauche : les Grands Magasins réunis.
Au centre, le tramway arborant une publicité pour le chocolat Louit. P. Dieulefils, Hanoï.

ENCART
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 octobre 1912)

TOUSSAINT !
AUX GRANDS MAGASINS RÉUNIS
Choix considérable
de
couronnes mortuaires

Hanoï
NAISSANCE

Fille d'Ernesto Jacques Eugène Minazzio, né à Pettinengo, province de Novara (Italie),
le 4 juillet 1877, cordonnier, et d'Emma Azario, née *ibidem* le 28 nov. 1882, couturière,
mariés à Hanoï le 9 juillet 1913
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1913)

Nous enregistrons avec plaisir la naissance de Minazzio (Leonilda-Onélia), fille de
M. Minazzio, maître-bottier aux Grands Magasins Réunis.

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin*, 16, 20... février 1913)

Voleurs volés. — Les vols devenant, à Hanoï, de plus en plus fréquents, les GRANDS MAGASINS RÉUNIS avisent leur aimable clientèle qu'ils mettent en vente, dès aujourd'hui, un nouveau système de coffret de sûreté en cuir ou en acier pour bijoux ou valeurs.

Lorsque ce coffret, une fois fermé et mis en place par le propriétaire, est légèrement remué, une forte sonnerie électrique se met en branle et ne peut être arrêtée que par le propriétaire lui-même.

C'est là une invention vraiment utile, et les G.M.R. espèrent qu'elle sera bien accueillie du public.

Encart
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 août 1913)

Ouverture de la chasse. — Armes et Munitions. — Prix exceptionnels — Demandez le catalogue spécial aux Grands Magasins réunis, seuls concessionnaires de la Manufacture française d'armes de Saint-Étienne.

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 septembre 1913)

ENCARTS (*L'Avenir du Tonkin*, 5-11 septembre 1913)

La Direction des Grande Magasins Réunis informe sa clientèle que les graines de fleurs, plantes et légumes, de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie., sont arrivées par ce courrier. Demander le nouveau catalogue 1913-1914.

De retour
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 septembre 1913)

Chevrotines
Poudres de chasse française
Bourres

GRANDS MAGASINS RÉUNIS
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 50)

Agence de détail de l'Union commerciale indochinoise
Rue Paul-Bert, Hanoï.

Union commerciale indochinoise
Société anonyme au capital de 4.000.000 de francs
(*Les Annales coloniales*, 24 juillet 1915)

.....
Ce sont nos *Grands Magasins Réunis* [à Hanoï] qui ont eu le plus à souffrir des événements. C'est donc de ce côté-là qu'il a fallu faire les plus sérieux efforts pour parer aux conséquences de la crise et échapper aux pertes qu'elle devait entraîner pour notre grand organe de vente au détail.

Les dispositions prises nous permettront, on peut l'espérer, de traverser la crise actuelle sans avoir à éprouver de trop fortes pertes, malgré la grande diminution de l'importance des ventes, conséquence naturelle, des nombreuses rentrées en France de familles européennes établies à Hanoï.

Union commerciale indochinoise
Société anonyme au capital de 4.000.000 de francs
Siège social : 9, rue Tronchet — PARIS
(*Les Annales coloniales*, 28 juillet 1917)

.....
Le fonctionnement de nos Grands Magasins réunis s'est très sensiblement amélioré grâce à une meilleure direction et à une reprise des affaires, résultant en partie de l'augmentation de la clientèle européenne.



[Coll. Olivier Galand](#)

Hanoï. — La rue Paul-Bert et les Grands Magasins réunis (Coll. Grands Magasins réunis).

Hanoï, 5 janvier 1918

Mon cher Lavèze,

... Je m'empresse de vous envoyer mes vœux de nouvel an. Vos souhaits doivent se rapprocher des miens. La fin prochaine de cette terrible guerre par la victoire des Alliés et notre retour au plus vite dans nos familles...

1921 (juillet) : INCLUSION DANS LA [SOCIÉTÉ COLONIALE DES GRANDS MAGASINS](#)

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 août 1922)

Gestes charmants. — Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Gernigon, le sympathique directeur des Grands Magasins Réunie a remis la somme de 100 piastres à la caisse des agents de Police en récompense du dévouement dont les agents firent preuve dans la nuit du 21 au 22 août autour de l'incendie qui éclata dans un des entrepôts attenants aux dits magasins.

En outre, M. Gernigon a tenu à remercier lui-même les diverses personnes qui participèrent à l'extinction du sinistre et leur offrir une coupe de champagne dans les salons de l'Hôtel de France.

AUX GRANDS MAGASINS RÉUNIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 janvier 1923)

En raison du prochain départ en France de M. GERNIGON, l'intérim de la direction des G.M.R. sera assuré par Monsieur GOSELIN, assisté de MM. LESCA et BOUGRON.

HANOÏ
Aux G.M.R.

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 14 février 1923)

M. Ribeyre, administrateur délégué de la S. C. G. M., a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est assuré la collaboration de madame HUAUX⁴ en qualité d'adjointe à la direction des Grands Magasins réunis.

Les obsèques de monsieur Léon Raymond Bougron
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 avril 1923)

Vendredi matin, à 7 h. 30, une assistance nombreuse et émue a suivi les obsèques solennelles de M. Léon Raymond Bougron, chef de groupe aux Grands Magasins Réunis, arrivé depuis peu à la colonie et ravi à l'affection des siens au seuil presque de la vie, à 26 ans.

Le R. P. Dronet, curé de la paroisse française, qui avait assisté le défunt à ses derniers moments, procéda à la levée du corps et officia en l'église cathédrale, toute tendue de draperies noires, cependant que la maîtrise entonnait les chants funèbres.

Le cortège se reforma ensuite pour gagner le cimetière de la route de Hué, où le cercueil fut placé au dépositoire en vue d'un transfert prochain en France.

Le deuil était conduit par MM. [Louis] Darles⁵, inspecteur général de l'U. C. I. A. en Indochine, et Gosselin, directeur des G.M.R.

MM. Lebrun, directeur de l'U. C. I. A. à Hanoï, Lesca⁶, sous-directeur des G.M.R., Huet⁷ et Miches, chefs de service, tenaient les cordons du poêle.

Pour permettre au personnel européen et indigène des G.M.R. d'assister à la cérémonie, l'heure d'ouverture des bureaux et magasins avait été retardée, aussi tous les employés français et annamites se trouvaient-ils dans le cortège.

Parmi les personnalités qui avaient tenu à manifester leur sympathie à MM. Darles et Gosselin, et à la famille absente, on remarquait : M. l'intendant général Willotte, directeur général du Service de l'Intendance en Indochine ; M. le général de brigade

⁴ Madame Henri Huaux, née Lucie Bouillon : elle débute chez son beau-frère, Victor Demange. Puis succède en 1934 à son ex-gendre, Auguste Despinoy, comme transitaire à Haïphong. Voir [encadré](#).

⁵ Frère d'[Auguste Darles](#), administrateur civil, puis directeur des Distilleries françaises de l'Indochine, etc.

⁶ Jean Lesca : né le 15 août 1874 à Solférino (Landes). Employé de l'Union commerciale indochinoise à Hanoï dès janvier 1921. Sous-directeur, puis directeur des G.M.R. Père de Roger Lesca, employé de la Banque de l'Indochine à Tourane, Hanoï, Quang-tchéou-Wan, Nam-Dinh.

⁷ Armand Auguste Huet : né à Cognac le 30 juin 1886. Étudiant en langues étrangères (1906). Maintenu réformé (myopie) par décision du conseil de révision du Tonkin à Hanoï du 29 janvier 1915. Marié à Hanoï, en 1923, à Doan-thi-Sam. Dont Anne Marie Augustine (Hanoï, 3 février 1917-Paris XIX^e, 20 mai 1999) — née avant le mariage des conjoints — et Armande Anne Marie Augustine (Hanoï, 6 mai 1926-Cognac-21 avril 2003).

Petitdemange, commandant la 1^{re} brigade à Hanoï ; M. le sous-intendant militaire Lippmann ; M. le docteur Valette, directeur du service de santé au Laos ; le chef de bataillon en retraite Grenés, M. Demolle, directeur de la maison Poinsard et Veyret ; MM. Montès et Lafont, pharmaciens ; M. Cauvin, de la Librairie-imprimerie Taupin et Cie ; M. Wilkin, chef du bureau de l'état civil à la mairie ; M. [Alexandre] Leroy, entrepreneur ; MM. les docteurs Carlère et Cazaux ; M^e Mourlan, avocat-défenseur ; M. Foursaud, vice-président de la Société des employés de commerce et d'industrie de l'Annam et du Tonkin ; des sœurs de Chanté ; des dames et des jeunes filles ; M. H. de Massiac, administrateur gérant de l'*Avenir du Tonkin*, représentait ce journal. Sur les magnifiques couronnes, cravatées de rubans violets qui ornaient le char funèbre, on lisait les inscriptions suivantes :

.....

Remerciements
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 avril 1923)

Monsieur Léon François Bougron, administrateur de la Société des Nouvelles Galeries Réunies, chevalier de la Légion d'honneur ; madame Léon Bougron ; leur famille, le conseil d'administration de la Société coloniale des Grands Magasins Réunis ; le conseil d'administration de l'Union commerciale indochinoise et africaine ; M. Maurice Gosselin directeur des Grands Magasins Réunis ; le personnel des Grands Magasins Réunis ; le personnel de l'Union commerciale indochinoise et africaine, remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui ont assisté aux obsèques de

Monsieur Léon Bougron,
chef de groupe aux Grands Magasins Réunis,
et qui leur ont témoigné de la sympathie en cette circonstance.

Hanoï
La soirée de boxe au Cinéma Palace
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 avril 1923)

Pour terminer la soirée, le grand combat poids mitoyen en 12 rounds mit en présence Lepage contre Le Priol. Le Priol avait relevé le défi lancé par Lepage, et ce malgré une différence de poids assez marquée, à l'avantage de Lepage. Le Priol, très courageux, malgré sa science et ses efforts, dût abandonner au 6^e round. Lepage se vit donc attribuer la montre en or, offerte par M. Gosselin, directeur des G.M.R.

.....

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 avril 1923-14 mars 1924, 28 juin 1926)

COLONIAUX !... Si vous désirez vivre tranquille, éviter le paludisme, n'hésitez pas à employer les pastilles « **QUERY'S ANTI-MOUSTIQUE** » qui, non seulement, vous préservent de la piqûre de cet insecte d'où nous vient tout le mal, mais encore assainissent l'air des pièces où vous les brûlez. — La boîte de 24 pastilles est en vente aux **G. M. R.** au prix de 5 francs. Qu'on se le dise.

COLONIAUX ! Si vous désirez vivre tranquille, évitez le paludisme, n'hésitez pas à employer les pastilles « **QUERY'S ANTI-MOUSTIQUE** » qui, non seulement, vous préservent de la piqûre de cet insecte d'où nous vient tout le mal, mais encore assainissent l'air des pièces où vous le brûlez. La boîte de 24 pastilles est en vente aux G.M.R. au prix de 5 francs. Qu'on se le dise.

[Usine à Montgesoye (Doubs)].

Vers Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 juin 1923)

M. Gosselin, directeur de la Société Coloniale des Grands Magasins Réunis, s'embarquera samedi sur l'*Aurigny* pour Saïgon.

On sait que la Société coloniale des G.M.R. fait construire à Saïgon un immense magasin à étages et M. Gosselin va, croyons-nous, se rendre compte de l'état d'avancement des dits travaux.

Nous lui adressons nos souhaits de bon séjour en Cochinchine.

Prochain retour
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juillet 1923)

Par l'*Amiral-Ponty*, qui ramène au Tonkin, M. le gouverneur général et madame Baudoin, est attendu M. Gosselin, directeur de la société coloniale des Grands Magasins.

Vers Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 octobre 1923)

Prochainement partira pour Saïgon, M. Gosselin, l'actif directeur de la Société coloniale de grands magasins réunis, qui va hâter les travaux d'installation et d'aménagement du grand établissement que cette puissante société vient de faire construire en Cochinchine.

Avant de nous quitter, pour un temps seulement, M. Gosselin a restauré complètement les G.M.R. rue Paul-Bert et a apporté diverses modifications du plus heureux effet. Nous aurons, d'ailleurs, prochainement l'occasion d'en reparler.

Une installation commerciale moderne
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1923)

Avant-hier, jeudi 11 octobre, monsieur Gosselin, l'actif directeur de la Société coloniale des Grands Magasins réunis, conviait sa nombreuse clientèle — celle française comme celle indigène — à venir visiter le vaste et élégant immeuble de la rue Paul-Bert à l'intérieur duquel, en quelques jours, en quelques nuits aussi disons-le, les plus heureuses transformations avaient été opérées, tandis qu'à l'extérieur, sur la façade, en bordure de la rue principale de la capitale, des aménagements de haut luxe — vitrines et éclairage — devaient, le soir venu, rappeler agréablement aux Hanoïens les étincelantes et riches devantures de la rue de la Paix.

En foule, naturellement, le public accourut, car il sait que les G.M.R. n'embouchent jamais à faux les trompettes de la renommée et qu'on est sûr, quand l'appel retentit, de trouver à chaque comptoir, avec l'accueil le plus empressé, outre mille tentations auxquelles nul ne résiste, tous les articles utiles ou nécessaires, qu'il s'agisse d'ameublement ou d'alimentation ; d'habillement ou de voyage, de sports ou de lecture ; aux G.M.R., en un mot, le nouveau venu peut, en 24 heures, rassembler les éléments d'une installation complète selon ses goûts et aussi, chose très appréciable, selon ses moyens financiers.

Or le public, avant-hier, ne fut pas sans remarquer que les G.M.R. — qu'on nous passe l'expression, étaient tout de neuf habillés, et à la dernière mode, s'il vous plaît.

De l'ordre, de l'air, de l'espace donnent désormais une perspective reposante ; on sait où l'on va, on voit de suite ce que l'on veut.

De fraîches peintures « Gris Trianon » revêtent les murs, les plafonds, les grandes baies ; elles parent les salons d'essayage dernier cri pour dames et messieurs ; et cette teinte moderne trouve une réplique aimable dans le vernis des comptoirs aux cuivres étincelants.

À profusion — mais profusion habilement répartie —, des ventilateurs ; à profusion aussi des lampes électriques, que ce soit à l'intérieur, que ce soit au rez-de-chaussée ; que ce soit au premier. Un rayon frappe en particulier, celui fréquenté sans cesse, assailli même à de certaines heures ; celui de l'alimentation. Rarement installation se trouva organisée avec autant d'ordre, de méthode, de propreté ; rarement trouve-t-on approvisionnement aussi complet, aussi « commercial » car beaucoup qui le visitent sans la moindre intention d'acquisition, achètent presque par force, tant les occasions sont nombreuses et tentantes. Le petit salon de dégustation offre aimablement à la clientèle la facilité de choisir les meilleurs crus, et il n'y a, à vrai dire, que l'embarras du choix, car les chais des G. M. R. sont prodigieusement bien achalandés.

Quand on gravit les marches du double escalier qui conduit à l'étage supérieur, c'est alors un enchantement, car de suite, apparaissent magnifiquement illuminées de grandes vitrines à l'instar des grands salons de couture parisiens, ou des mannequines de cire, grandeur naturelle, révèlent aux élégantes la mode du jour, les toilettes les plus niches et les mieux seyantes, comme elles montrent aux mamans soucieuses de l'habillement de leurs bébés qu'on trouve aux G.M.R. tout ce qui rend, surtout en saison d'automne ou d'hiver, les bambins adorables.

Le premier étage des G.M.R., c'est le domaine des élégantes, des messieurs chic. Là encore, on trouve des salons d'essayage spacieux, bien éclairés, d'un ameublement coquet et munis de grande glaces de pied.

Et le va-et-vient est incessant, des salons de la modiste, à l'atelier du tailleur ; du comptoir de lingerie au rayon des milles fanfreluches.

Si l'on poursuit, c'est, plus loin, la vaste salle d'ameublement où l'on peut voir, au grand complet, chambre à coucher, salle à manger, salon, bureau, chambre d'enfants,

tandis qu'a côté des rayons étaient la tentation de leurs rideaux, de leurs tapis, de leurs coussins pour compléter le dit ameublement.

Plus loin, une entrée réservée : c'est le ruche laborieuse où le personnel des bureaux travaille avec activité et si la complaisance, l'empressement du personnel européen et indigène est bien connu, ici c'est le travail loin du public, le travail effacé, mais sûr, mais actif qui donne satisfaction à la clientèle de l'intérieur, qui reçoit le correspondance et y répond sur le champ, qui enregistre les commandes et les expédie sans retard, c'est la vie administrative savamment organisée, méthodiquement réglée, comme il convient à une grande maison.

Bureaux spacieux aussi et bien aérés, aux murs doucement gris, à la lumière électrique répandue par l'Installation moderne des diffuseurs.

Nous avons vu le quartier mouvant de cette immense installation ; Il y a, tout proche, le quartier des réserves, abondantes, d'où sort chaque matin, chaque soir, chaque fois que de besoin, le ravitaillement des comptoirs, souvent dépouillés à peine que dressés.

Quand on songe aux difficultés d'approvisionnement qu'éprouvent les maisons de commerce, on demeure étonné, heureusement surpris, de voir avec quel soin, avec quelle sage prévoyance, une direction éclairée, entourée de compétences commerciales indiscutables comme madame Huaux et M. Lesca, pare à toutes les difficultés et sait suivre sa clientèle dans ses moindres désirs. Nous pourrions, plus en détail encore, si la place ne nous manquait, dire tout ce qui vient d'être fait, répétons-le, en quelques jours, avant que M. Gosselin n'aille porter, pour un temps, son activité dévorante, et appliquer ses remarquables qualités d'organisateur sur un autre terrain, plus vaste encore, et plus ardu puisqu'il s'agit de créer à Saïgon un magasin trois fois plus grand que celui dont s'enorgueillit la rue Paul-Bert, à Hanoï.

Le public est à même de juger les efforts qui viennent d'être faits, dans l'intérêt de la clientèle — premier souci de la maison — et pour tenir haut et ferme la réputation de cette firme importante.

M. le gouverneur général et madame Merlin, accompagnés d'un des officiers d'ordonnance, voulurent bien, jeudi soir, rendre visite aux G.M.R. Ils parcoururent en détail les salles du rez-de-chaussée et du premier, sous la conduite de M. Gosselin. À ce moment, l'éclairage donnait son plein ; les immenses vitrines de dehors, récemment installées au prix de mille difficultés, permettaient d'admirer les plus brillants étalages ; à l'intérieur, c'était une véritable féerie et monsieur le gouverneur général et madame Merlin purent croire, un instant, que ce décor avait été placé tout exprès pour les recevoir dignement et fêtée leur visite.

De pareils efforts ne peuvent être passés sous silence, et nous félicitons M. Gosselin et ses collaborateurs de veiller sans cesse aux désirs et aux besoins de leur clientèle

Hanoï
AU PALAIS

Audience correctionnelle indigène du lundi 15 octobre 1923
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 octobre 1923)

Le vendeur Lê xuan Bach, âgé de 25 ans, pour vol de marchandises au préjudice des G. M. R. est condamné à 4 mois de prison et 201 francs d'amende.

Hanoï
LES SPORTS

U.S.H. Foot-ball Rugby
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} novembre 1923)

Devant l'empressement mis par les joueurs de rugby à assister aux séances d'entraînement, ces séances auront lieu désormais trois fois par semaine :

Jeudi et samedi de 17 h. à 18 h

Dimanche de 6 h. 30 à 8 h.

En attendant que le terrain promis soit aménagé, ce dont s'occupe activement notre dévoué et distingué président, monsieur Gosselin, l' entraînement continuera à avoir lien sur le terrain de la citadelle.

.....

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1923)

De retour. — Nous revoyons avec le plus vif plaisir parmi nous, après leur congé en France, ... M. Ribeyre, administrateur directeur de la Société coloniale des Grands Magasins Réunis...

À tous, nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Publicité

GRANDS MAGASINS RÉUNIS
RUE PAUL-BERT — HANOI

A L'OCCASION DU TÊT
LUNDI 21 JANVIER ET JOURS SUIVANTS
GRANDE MISE EN VENTE RÉCLAME DE :

Parfumerie. — Toilette. — Orfèvrerie. — Horlogerie. — Papeterie. — Maroquinerie. — Fumeurs.
Optique. — Photo. — Sports. — Ménage. — Coutellerie. — Faïence. — Verrerie. — Cristallerie. — Eclairage.
Ch^uffage. — Quincaillerie. — Électricité. — Droguerie. — Hygiène. — Chapellerie. — Confection Hommes. — Blanc. — Tissus. — Bonneterie Dames. — Chaussures Dames. — Ameublement.

VOIR NOS ÉTALAGES — CONSULTER NOS PROSPECTUS
PROFITER DU HAUT COURS DE LA PIASTRE

FERMETURE pendant les **FÊTES**
La Direction informe son estimée Clientèle que les Magasins resteront fermés les **MARDI 5,**
MERCREDI 6 et JEUDI 7 février 1924.

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 janvier 1924)

GRANDS MAGASINS RÉUNIS
RUE PAUL-BERT, HANOÏ

À L'OCCASION DU TÊT
Lundi 21 janvier et jours suivants
GRANDE MISE EN VENTE RÉCLAME DE

Parfumerie — Toilette — Orfèvrerie — Horlogerie — Papeterie — Maroquinerie —
Fumeurs — Optique — Photo — Sports — Ménage — Coutellerie — Faïence —
Verrerie — Cristallerie — Éclairage — Chauffage — Quincaillerie — Électricité —
Droguerie — Hygiène — Chapellerie — Confection hommes — Blanc — Tissus —
Bonneteries Dames — Chaussures dames — Ameublement

Magasins fermés les mardi 4, mercredi 5 et jeudi 7 février 1924

ENCART
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 février 1924)

La qualité de la « FINE CROIZET »⁸ ne se discute pas, elle s'impose. Cette fine étant considérée à juste titre comme le plus délicat des digestifs. Personnes avisées, aussi bien que vrais gourmets ne terminent pas un repas sans une « FINE CROIZET ». — Cette spécialité est vendue aux G.M.R., la bouteille 26 francs. — En profiter, c'est agir sagement.

Publicité

GRANDS MAGASINS RÉUNIS

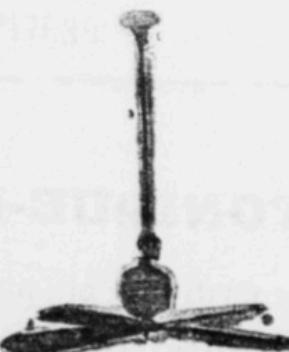
RUE PAUL-BERT — HANOÏ

VENTILATEURS MARELLI

TYPE "INDO-JUNIOR" DE PLAFOND

Modèle spécialement construit pour petits bureaux, salons, antichambres, etc... 4 ailettes bois verni de 1 m d'envergure carter émaille noir, tige de 100 c/m avec passage de fil pour lumière, livré pose comprise, avec rhéostat 3 vitesses :

AU PRIX DE 750 fr. 00



Cet appareil peut être vendu en contrat « LOCATION VENTE » à raison de **100 Frs. 00** par mois. **À 7 mois et demi, il devient la propriété du client sans augmentation.**

NOTA. — Notre rayon d'électricité se charge de toutes les installations ventilation, éclairage, sonnerie, téléphonie privée, réparations de tous genres Etablissement de devis sur demandes. Travail en régie ou à forfait.

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mars 1924)

GRANDS MAGASINS RÉUNIS
RUE PAUL-BERT, HANOÏ

VENTILATEURS MARELLI
TYPE INDO-JUNIOR DE PLAFOND
Modèle spécialement construit

⁸ Croizet, par Saint-Même-les-Carrières, Cognac (Charente).

pour petits bureaux, salons, antichambres, etc. 4 ailettes bois verni de 1 m d'envergure, carter émaillé noir, tige de 100 cm. avec passage de fil pour lumière, livré pose comprise, avec rhéostat 3 vitesses au prix de 750 fr.
Cet appareil peut être vendu en location-vente, à raison de 100 fr. par mois.
En 7 mois et demi, il devient la propriété du client sans augmentation.

Un grand mariage
Fidèle Arnaud
Marguerite Huaux
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mai 1924)

Le mariage de M. Fidèle Arnaud, gérant de plantation chez M. Marius Borel, au mont Ravi avec M^{lle} Marguerite Huaux a donné lieu, samedi dernier, 17 mai, à une très belle manifestation de sympathie, comme rarement il s'en est produit ici - et voici qui a dû grandement réjouir la famille Huaux et la famille Marius Borel, si hautement estimée en ce pays, particulièrement en notre bonne ville de Hanoï.

À la mairie. M. l'administrateur Eckert, résident-maire, sut trouver les paroles qui pouvaient faire plaisir au jeune couple qu'il venait d'unir ; il prononça également l'éloge mérité de ceux qui entouraient directement les mariés, savoir M. et M^{me} Huaux et M. Marius Borel, planteur, président de la chambre d'agriculture du Tonkin et du Nord-Annam, chevalier de la Légion d'honneur.

De l'hôtel de ville, le long et brillant cortège, qui ne comprenait pas moins de vingt cinq automobiles, gagna l'église cathédrale qui l'accueillit par le joyeux carillon des cloches, tandis que la nombreuse assistance emplissait la grande nef et débordait sur les bas-côtés.

L'église, selon la tradition, était magnifiquement décorée et brillamment éclairée.

Nous l'avons dit, le R. P. Girod, missionnaire à Phu-Yen-Binh, était venu tout exprès pour bénir le mariage. Il adressa aux jeunes époux l'allocution que voici :

Mes frères,

Une allocation pour bénédiction de mariage n'est point un épithalame idyllique, — et à l'eau pure des chastes affections humaines, le prêtre doit rêver le vin généreux de la Parole évangélique qui fait germer sur la terre les Enfants de Dieu prédestinés au bonheur du Ciel.

Pour opérer cette œuvre de la Grâce, le vénéré père Dronet était certes plus qualifié que moi. Mais de même que « les climats font souvent les diverses humeurs », les contingences sociales font souvent aussi des mariages de diverses couleurs.

Celui de monsieur Fidèle Arnaud avec mademoiselle Marguerite Huaux est de la plus belle tonalité coloniale — l'Agriculture et le Commerce, — deux fleurons d'ennoblissant labeur appliqués sur un même blason d'honneur familial.

Colbert, grand homme d'État et bon père de famille, n'aurait pas désiré mieux et il aurait désigné un aumônier de la Royale Compagnie des Indes pour célébrer ce mariage en grande pompe.

On ne s'attendait guère à voir Colbert en cette affaire, aussi bien, sans regret du passé, soyons de notre temps, et tâchons tous de faire honneur à nos couleurs coloniales actuelles

Madame la sous-directrice des Grands Magasins Réunis et M. le président de la chambre d'agriculture ont pensé charitalement qu'un vieux missionnaire de leurs amis, colon de la Croix et de la charrue, pouvait, sans trop d'aléas, être réquisitionné d'office par M. le curé de la cathédrale de Hanoï, pour bénir une union si bien agencée, si gentiment assortie. Plaise au Ciel que leur espoir ne soit pas déçu !

Ce serait vraiment dommage si le Jura ne pouvait plus servir de trait d'union entre les Hautes-Alpes, le Ballon d'Alsace et les Vosges ! Ce serait la fin du monde ! Les Pyrénées n'y pourraient rien... Puisque cette heureuse coïncidence géographico-matrimoniale nous fait évoquer le souvenir de nos montagnes de France en rendant la Patrie présente à nos cœurs, voulez-vous bien, mes frères, par un léger effort d'imagination qui n'a rien d'offensant pour la majesté du saint lieu, vous laisser doucement transporter pour une minute au musée du Louvre devant un tableau célèbre d'un pathétique émouvant. C'est un père qui vient de payer la dot de sa fille.

Dans la maison des ancêtres, entouré de ses nombreux enfants, le vieillard est assis dans l'antique fauteuil réservé au chef de famille. Devant lui, debout, son futur gendre, jeune homme de bonne mine et de belle taille, bien pris dans son costume des jours de fêtes ; il a dans la main gauche le petit sac contenant l'argent de la dot.

L'accordée — debout aussi — un bras passé sous celui de son fiancé — l'autre bras saisi par la mère qui est assise au dessous.

Le peintre — après Dieu toutefois — a donné à la jeune fille une figure charmante, décente, réservée. Elle est vêtue à merveille avec une simplicité pudique comportant un certain luxe de bon aloi. Jean est un brave garçon, honnête, intelligent, laborieux ; Jeannette est douce et sage.

« Elle fera ton bonheur, tâche de faire le sien », semble dire le vieux père à son gendre, tandis que la bonne vieille maman, des larmes dans les yeux, regarde avec amour l'enfant qu'elle va perdre mais dont elle voit le bonheur assuré.

Mes frères, vous êtes frappés, n'est ce pas ? de l'analogie émouvante qui existe entre cette délicieuse peinture et le spectacle vivant de haute tenue morale et de dignité religieuse que nous avons sous les yeux. Celui-ci est d'une plus majestueuse grandeur que celle-là ; car les fiançailles ne font que préparer les offrandes en les ornant de fleurs tandis que dans le mariage, deux chastes victimes s'immolent elles-mêmes à Dieu sur l'autel nuptial, se consacrant l'une à l'autre tout leur être, corps et âme, pour la vie, jusqu'à la mort.

Tel est, en effet, le caractère auguste du sacrement de mariage, participant du sacrifice de Jésus-Christ, qui en mourant sur la croix, a tiré de son cœur l'Église, son épouse, comme, aux jours de l'Éden, Dieu tira Ève du côté d'Adam. Grâce au Ciel, malgré les efforts de l'impiété, les vrais chrétiens ne sauraient oublier que l'*unité* et l'*indissolubilité* du mariage sont un dogme de Jésus-Christ et la condition *sine qua non* de la dignité de la Femme et de la stabilité de la Famille.

Si, depuis son origine, l'Église romaine ne s'était pas dressée comme un mur inébranlable contre le débordement de toutes les erreurs et de toutes les passions, nos glorieux ancêtres n'eussent pas été des Francs et leurs descendants ne vaudraient pas mieux aujourd'hui que les Turcs de Stamboul et d'Angora.

Et à l'heure actuelle, si la société ne revient point à la Loi donnée par Dieu à nos premiers parents et proclamée à nouveau par Notre Seigneur Jésus-Christ, dans quel abîme le monde ne va-t-il pas sombrer ? Car il n'est plus possible de se faire d'illusion... Si dans vingt ou vingt-cinq ans, les enfants qui auraient dû naître ne sont pas là pour répondre « présents » à l'appel suprême de la Patrie menacée, croyez-vous, mes frères, qu'il suffira de crier : « Debout, les morts ! » pour arrêter la ruée des barbares ?

Mais non, le Christ, qui a aimé les Francs, les estime encore. Il ne permettra point cette horrible chose, le suicide de son peuple d'élection pour avoir reculé devant les devoirs de sa vie.

Dieu jettera encore un regard de miséricorde sur la grande pitié qui est au pays de France.

— Déjà, si elles sont à la peine, les familles nombreuses recommencent à être à l'honneur. — Les soldats de la victoire du Droit et de la Liberté se reprennent à entonner l'hymne à la vie, l'hymne de la Résurrection nationale. Leurs fils les continueront et la France vivra !

Patrie aux flancs féconds, sainte mère des hommes.
Ce que furent jadis nos pères, nous le sommes.
Et leur sang généreux qui fit tant de vainqueurs, n'a point perdu sa pourpre en passant en nos cœurs.

Mais pourquoi tant de paroles, quand nous avons sous les yeux le magnifique exemple de ces vieilles familles qui offrent leurs enfants à Dieu et à la France pour perpétuer leur race par la pratique de leurs vertus ancestrales ?

.....
Mademoiselle,

Par droit de naissance, de baptême, de première communion et, dans un instant, de mariage, vous êtes la gracieuse Accordée, non pas de village, mais d'Hanoï, le grand'ville. De plus, par vos bienaimés parents, vous êtes bel et bien fille de la Lorraine et des Vosges, une compatriote de sainte Jeanne d'Arc.

Vous, digne père, fils d'une famille de quatorze enfants, dans la Lorraine annexée après la guerre de 70, ne voulut point servir l'Allemagne et vint en France s'engager dans l'infanterie de Marine, cette arme glorieuse qui prit tant de part à l'extension coloniale de notre chère Patrie.

Madame, votre mère est vosgienne, mais c'est à Hanoï qu'elle a mérité qu'on lui applique cet éloge de la femme forte fait par la Sainte-Écriture : « Elle est par son travail, par sa prévoyance, son activité et sa pieuse industrie, comme le vaisseau du marchand qui apporte de loin toutes les choses nécessaires à sa famille et à beaucoup d'autres. — Elle ouvre sa main à l'indigent. »

Formée à l'école d'une telle mère, vous serez vraiment, Mademoiselle, la « preciosa margarita » précieuse à votre mari, à vos parents, à vos enfants, aux pauvres, en un mot à Dieu même. C'est en cette église, au pied de l'autel de saint Joseph, patron des familles chrétiennes, que vos parents ont été mariés en l'an de grâce 1900 par le R. P. Dronet. Ici également, il y a quatre ans, le mariage de votre sœur aînée, M^{me} Despinoy, a été bénit par le T. R. Père Lecornu, douce et sainte mémoire, et, sans aucun doute, le tant regretté père spirituel des Enfants de Marie de la paroisse de Hanoï assise du haut du Ciel à cette fête de famille. Avec moi et mieux que moi, il vous bénit !

.....
Enfin, me voici à vous, mon cher monsieur Arnaud, qui, dès notre première rencontre au Ba-Vi le 14 juillet de l'an dernier m'avez inspiré la plus sympathique estime. Compatriote de monsieur Marius Borel, cet inlassable ouvrier de la grande colonisation française au Tonkin, vous appartenez à une excellente famille chrétienne des Hautes-Alpes. Honneur à vos dignes et vénérés parents ! Ils ont mérité de la Patrie ! Sept enfants — cinq fils et un gendre mobilisés, pendant la Grande Guerre. Un de vos frères a été tué à la Fontenelle, en juillet 1915. La même semaine, votre beau-frère tombait glorieusement pour la France au plateau de Lorette, au moment où il venait d'être promu lieutenant.

Et vous même, mon cher ami, appelé seulement à la fin de la guerre, n'avez pas eu l'honneur d'aller au feu, vous avez toujours eu une conduite exemplaire, et avez été nommé sergent aux Tirailleurs algériens, après quinze mois de présence au corps. La plus grande partie du temps de votre service militaire a été passée en Allemagne occupée : vous avez monté la garde au Rhin.

Et maintenant, appelé par monsieur Borel, qui est vraiment pour vous, en cette affaire, l'instrument de la Providence, comme il l'a déjà été pour plusieurs de ses employés, vous voilà transporté comme par enchantement des bords du Rhin aux bords du fleuve Rouge, des Alpes au Ba Vi, pour aider votre bienfaisant patron dans la gérance de ses magnifiques domaines. Comme colon, comme père de famille et homme d'honneur, vous n'aurez qu'à marcher sur ses traces.

Plus heureux que Jacob qui dut rester sept ans au service de Laban avant d'obtenir la main de Rachel, vous pouvez, en remerciant Dieu, vous flatter de ressembler à cet

heureux lapidaire de l'Évangile qui, du premier coup, fit la découverte et l'acquisition de la plus précieuse des perles.

Vos noms de baptême, mes chers enfants, Fidèle et Marguerite, s'harmonisent si merveilleusement qu'il est clair comme le jour que le bon Dieu vous a créés et mis au monde l'un pour l'autre. Confiants donc dans la Paternelle Providence, vous allez, en invoquant Jésus, Marie, Joseph, vous jurer amour et fidélité jusqu'à la mort, prêts avec la grâce de Dieu, à remplir tous vos devoirs d'époux chrétiens dans les jours de peines et d'épreuves, comme dans les jours de joie et de paix.

Que toutes les bénédictions du Ciel descendant sur votre union conjugale ! Puissent vos enfants et petits-enfants respirer auprès de vous, avec la lumière, l'amour de toutes les saintes choses qui font du foyer chrétien l'antichambre du Paradis, en attendant que, après longue et heureuse vie en ce monde, vous alliez jouir là haut de la vue de Dieu et du bonheur parfait, dans les Tabernacles éternels. Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Ainsi soit-il. »

À la sortie de l'Église, le cortège se trouvait ainsi composé et l'on admirait beaucoup les superbes toilettes portées par les dames et les jeunes filles :

Monsieur et Madame Fidèle Arouaud, en délicieuse charmeuse blanche, et gaze d'argent ; M. Marius Borel et Madame Buxus ; en broche gris argent, garnie dentelle et perles. M. Buxus et Mme François ; robe bleue taillée à la couleur boîteuse, M. l'administrateur Wairebier, résident de France à Sonday et Mme Mariel, robe crêpe de chine rose et dentelle argenté, M. Marron, inspecteur de la poste indigote, commandant la brigade de Vuit Yeu et amazzone, robe bleue rosé rehaussée de dentelle et argent ; M. Guillet, directeur de la Société Générale des Grands Magasins Rouen, et Mme Marron, superbe robe mauve recouverte de dentelle même 100, M. Guérin, administrateur de la Société de constructions mécaniques et Mme Mme Despinoy, robe de moule vert bleu, M. Despinoy, et Mme Lescot, robe en laine argent et bleu, M. Martine et Mme Breitner, robe bleue sur garnie dentelle argent et bleu ; M. Chazot et Mme Broussard de la Garche robe de moule havane et dentelle or, Monsieur Breitner et Melle Henry, robe charmeuse gris et dentelle de même 100, Monsieur Victor Reynaud et Mme Mme Béatrice Fleisch, robe brochée bleu pâle garnie rose pâle ; M. Didier Boulard et Mme Yvonne Moreau robe crêpe de chine rose ; M. André Moreau et Mme Casella, robe charmeuse recouverte dentelle ; M. Louis Boulard et Melle Martin, robe en tissu pagne ; M. Jean Bischoff et Melle André Heyerony, robe taillée garnie rose dentelle argent, M. Jean et Mme Mme Béatrice Boulard de Sainte Vinoix, robe de tulle, blanc et rose ; M. Touchevin et Melle Bordin, robe taillée abricot ; M. Gougin et Mme Germaine Heyerony, robe indigo vert ; M. Louis Abouas et Mme Melle Béatrice robe crêpe de chine blanc et perle ; M. et Melle Suzanne Moreau, robe orgeuil mauve, Melle Suzanne Henry ; les enfants Bischoff, Le et Heyerony, MM. Melchior, Casella, Marguerite Henry.

La cérémonie religieuse terminée, ce fut le défilé à la sacristie de la nombreuse assistance pour apporter aux mariés souhaits et vœux, aux parents compliments les plus sincères.

À sa sortie de l'église, le cortège se trouvait ainsi composé et l'on admira beaucoup les superbes toilettes portées par les dames et les jeunes filles :

Monsieur et madame Fidèle Arnaud, en délicieuse charmeuse blanche et gaze d'argent ; monsieur Marius Borel et madame Huaux, en broche gris argent, garnie dentelle et perles ; M. Huaux et M^{me} François, robe bleue fulgurante de couleur noisette ; M. l'administrateur Wintrebert, résident de France à Sontay, et M^{me} Martinet, robe crêpe de Chine parme et dentelle argent ; M. Marrou, inspecteur de la Garde indigène, commandant la brigade de Vinh-Yên, et M^{me} Chazet, robe bleu roi rehaussée de dentelles argent ; M. Gosselin, directeur de la Société coloniale des Grands Magasins réunis, et M^{me} Marrou, superbe robe mauve recouverte de dentelle même ton ; M. Guérin, administrateur de la Société de constructions, mécaniques, et madame Despinoy, robe de moire vert Nil ; M. Despinoy, et madame Casella, robe de lamé argent et lilas ; M. Martinet et M^{me} Brenier, robe bleu roi garnie dentelle argent et bleu ; M. Chazet et M^{me} Broussard de la Garlière, robe de moire Havane et dentelle or ; monsieur Brenier et M^{le} Rény, robe charmeuse gris et dentelle de même ton ; monsieur Victor Reynaud et mademoiselle Fieschi, robe brochée bleu pâle garnie rose ponpon ; M. Didier Bernard et M^{le} Yvonne Moreau, robe crêpe de Chine pêche ; M. Henri Moreau et M^{le} Casella, robe charmeuse recouverte tulle ; M. Louis Bernard et M^{le} Martinet, robe champagne ; M. Jean Bischoff et M^{le} Marie Révérony, robe taffetas garniture rose dentelle argent ; M. Jean [de l'Hôtel Métropole] et mademoiselle Suzanne de Saint Vinox, robe de tulle, blanc et rose ; M. Touchais et M^{le} Bordet, robe taffetas abricot ; M. Chardin et M^{le} Germaine Révérony, robe taffetas vert ; M. Louis Thomas et M^{le} Métailler, robe crêpe de Chine blanc et perle ; M. et M^{le} Suzanne Moreau, robe organdi mauve, M^{le} Simonne Rény ; les enfants Brenier

Le commandant Révérony, MM. Métailler, Casella, Margheriti, Rény.

Le service d'honneur était assuré par M. Chandeson et M^{le} Georgette Huaux, robe de style eu mousseline et gaze or, M. Pierre Huaux et M^{le} Broussard de la Gartière, moire verte recouverte de dentelle argent.

Le soir, un grand dîner réunissait les membres du cortège dans un des salons de l'hôtel Métropole. Là, tandis que M. Joanneau, le sympathique directeur, accueillait tout le monde avec son amabilité coutumière, M^{me} Joanneau s'était efforcée — et y avait tout à fait bien réussi — à donner à la fête le cadre charmant qui lui convenait. Aux cuisines, le chef Bompard maintenait, comme toujours, sa réputation en ne laissant servir que le plus délicat et le plus succulent menu.

Le dîner fut animé, car il y avait une nombreuse jeunesse à table.

Au dessert, M. le commandant Révérony devait réserver à la famille une bien agréable surprise en prononçant un petit discours, un de ces petits discours charmants dont il a le secret,

Puis on dansa, on dansa fort avant dans la nuit. Voilà une belle fête dont le souvenir sera durable à beaucoup.

Nous adressons à M. et à M^{me} Fidèle Arnaud nos meilleurs souhaits de bonheur.

Vers Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 juin 1924)

M. Gosselin, le distingué et très actif directeur de la Société coloniale des Grands Magasins Réunis, quittera Hanoï demain voir. et le Tonkin par l'*Amiral-Ponty* pour aller en Cochinchine installer et ouvrir le grand comptoir que cette puissante firme vient de

faire construire à Saïgon. M. Gosselin laissera ici le souvenir d'un très gros travailleur, d'une très grande compétence commerciale dont les clients des G.M.R. n'ont eu qu'à se louer, et qui a puissamment contribué au magnifique essor de l'élégante firme de la rue Paul-Bert,

M. Gosselin, au surplus, laisse ici de très nombreux amis qui, avec nous, lui souhaitent pleine réussite et excellent séjour en Cochinchine.

Aux Grands Magasins Réunis
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} novembre 1924)

Chaque fois que, depuis sa création, la grande firme de la rue Paul-Bert, a vu venir à sa tête un nouveau directeur, chaque fois, tout en conservant ce qu'il y avait de bien dans les aménagements déjà apportés, elle a subi les transformations les plus heureuses, toujours en harmonie avec les nécessités de l'heure présente, avec les besoins et les goûts de la clientèle.

Les G M R. ont toujours eu la bonne fortune de posséder à leur tête un homme — M. Dibon — d'une grande activité, qui a puisé la plus précieuse expérience dans les plus grands établissements de France et qui a bien voulu la mettre un jour au service de la Société coloniale des Grands Magasins Réunis.

Le lendemain même de son arrivée à Hanoï, après une rapide inspection des vastes comptoirs si biens achalandés et constamment renouvelés qui s'alignent tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, il apparut à M. Dibon que quelques transformations ne pourraient qu'être agréables en même temps qu'utiles à la clientèle française et annamite qui, du matin au soir, les veilles de jours de fête surtout, emplit leurs galeries et en fait le lieu de rendez-vous le plus animé, le but d'une promenade à laquelle on ne voudrait point se soustraire, et, ayant rapidement dressé le plan de transformation, il s'attacha sans retard à l'exécuter, bien que ne disposant que de moyens restreints, et devant déployer une patience sans limite.

Et peu à peu, insensiblement, voilà que la clientèle circulait tout à l'aise au milieu des longues galeries bordées à droite et à gauche des étalages les plus tentateurs, fort heureusement regroupés pour permettre un choix plus facile, de l'air, de l'espace ; voilà ce qu'il fallait, aussi la grande porte du boulevard, jadis d'accès si commode, mais fermée depuis longtemps, se rouvrait au moment précis où une nouvelle réglementation sur le stationnement des voitures et des pousses rendait cette ouverture indispensable.

Et l'espace étant conquis — n'avez vous pas tous remarqué que l'« embouteillage » qui se produisait hier à la montée ou à la descente du grand escalier n'existe plus aujourd'hui grâce à un agencement mieux approprié des rayons qui l'avoisinent — l'espace étant conquis, déjà l'air de la lumière arrivant à souhait, ne convenait-il pas de retenir l'attention du promeneur, en qui se cache toujours un client possible, par une présentation ordonnée, savante des articles mis en vente.

Disposer quelques bibelots sur une cheminée, sur une étagère, dans une vitrine est chose en somme aisée, mais quand il faut créer l'étagage de mille et mille objets, les sérier, les placer selon leur importance, le goût du jour, la règle de la mode, c'est une tâche ardue, compliquée, c'est une véritable science.

En quelques semaines d'un travail opiniâtre, qui se prolongeait fort avant dans la nuit quand le jour n'y suffisait pas, M. Dibon, directeur de la Société coloniale des Grands Magasins Réunis, secondé par la plus précieuse et la plus dévouée, et aussi, disons-le, la plus expérimentée des collaboratrices, madame Huaux, directrice adjointe, a su réaliser avec le concours de M. Dupré, chef de groupe, les plus heureuses

transformations dont le public pourra dès ce soir, dès demain, apprécier l'utilité et l'agrément puisque tout se trouve achevé actuellement.

Ainsi, au début de la saison mondaine, théâtrale et des fêtes, aux approches de l'hiver, de Noël, du jour de l'An, à l'époque où chacun a besoin de tant de choses, qu'il soit de la ville ou qu'il habite l'intérieur, voici que sous l'influence d'une baguette magique pourrait-on dire, les G.M.R. transformés offrent à tous tout ce qu'ils peuvent désirer.

GRANDS MAGASINS RÉUNIS,
rue Paul-Bert, Hanoï
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-40-41)

Vente au détail de tous produits manufacturés — nouveautés — Confections pour dames et pour hommes.

MM. RIBEYRE, Louis, administrateur délégué S.C.G.M. ; DIBON, J. E., directeur ; M^{me} HUAUX ; MM. DUPREY ; [François] ALLEN ; HUET ; LION ; LAMBERT ; COT⁹ ; FRIÉDÉRICH ; DIBON ; GREEN ; RILLY ; BELLANGER ; M^{mes} CARNET ; BUCHY ; LETHURMY ; MARIANI ; FAURE ; DUPREY ; CROTTA ; RILLY ; FLAMAND ; HACH ; DELAHAYE ; SAUTERAY ; VIDAL ; ROUSSEAU ; BOCHINGER ; M^{les} D'ARGENCE ; PICARD ; VAUDRAN ; ROUSSEAU ; GILLES ; RÉMY ; CARCEL ; BRIZION ; POULENAS ; DELORGE ; DAGUERRE ; LEFÈVRE ; SAUVEZON.

Arrestations
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 septembre 1925)

... Tran-van-Sau, 16 ans, vendeur aux Grands Magasins Réunis, inculpé de vol de plaques de photographies au préjudice de cet établissement....

À la direction des G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 octobre 1925)

M. Dibbon [Dibon], directeur des G.M.R., madame Dibbon et leur fils vont nous quitter mardi pour rejoindre Saïgon où M. Dibbon est appelé à prendre la direction des Grands Magasins Charner, en remplacement de M. Gosselin, partant en congé.

Nous regrettons le départ de cette famille, depuis peu installée à la colonie mais qui, très vite, y avait conquis toutes les sympathies par sa bienveillance et sa modestie. M. Dibbon laissera ici le souvenir d'un gros travailleur et d'un homme charmant. C'est tout ce que nous dirons de lui, laissant à la population française et annamite le soin d'apprécier les multiples et très heureuses transformations qu'il a apportées aux Grands Magasins de la rue Paul-Bert durant qu'il les dirigeait.

⁹ Yvon Eugène Jean Georges Cot (Périgueux, 29 décembre 1886-Meschers, Charente-Maritime, 15 février 1965) : marié à Paris III^e, le 23 septembre 1916, avec Marie Émilie Doudhain, divorcé à Hanoï, le 28 janvier 1928. Engagé volontaire. Campagne du Tonkin (19 juillet 1908-25 juin 1911). Employé de la Société minière du Tonkin (30 mars 1912), agent de police à Haïphong (3 octobre 1912), inspecteur de la Sûreté, garde sanitaire du port d'Haïphong, condamné pour fraude à la douane (*L'Avenir du Tonkin*, 15 novembre 1922). Futur gérant de l'Hôtel du Coq d'or à Hanoï et de l'Hôtel du Périgord à Haïphong.

Nous prions M. et madame Dibbon et leur fils d'agréer nos meilleurs souhaits d'heureux séjour en Cochinchine.

M. Lesca, bien connu ici, appelé à succéder à M. Dibbon est attendu par le *Claude-Chappe*.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 novembre 1925)

Chez Michaud (ancienne boucherie Loisy)

AUX G. M. R.

Dans tous les débits de THAN-PHAT

On trouve maintenant l'excellent nuoc-mam

DE LA **SOCIÉTÉ DES PÊCHERIES ET NUOC-MAM DU TONKIN**

Souhaits de bienvenue

(*L'Avenir du Tonkin*, 24 décembre 1925)

Nous sommes heureux de revoir parmi nous, comme chaque année à pareille époque, M. Ribeyre, le si sympathique administrateur délégué de la Société coloniale des Grands Magasins Réunis, chevalier de la Légion d'mineur, à qui nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Puisque nous parlons des Grands Magasins Réunis, félicitons la Direction des luxueux établissements de la rue Paul-Bert pour la magnai bique exposition de jouets et d'objets d'art qu'elle présente, cette année à ses nombreux visiteurs, qui, succombant à la tentation devant tant de jolies choses, deviennent vite d'excellents clients.

Une promenade à travers les comptoirs est un véritable plaisir et on se plaît à constater l'amabilité de tout le personnel qui, débordé, sait néanmoins se mettre très complaisamment à la disposition lie chacun.

Les G. M. R. savent garder la tradition : félicitons en et remercions en et M. Lesca et M^{me} Huaux.

Une nouvelle association

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1925)

Samedi soir, à la Brasserie du Coq d'or à Hanoï, a eu lieu la première réunion des Indochinois originaires de l'Auvergne. ...Le président est le sympathique M. Ribeyre, directeur de la Société des Grands Magasins Réunis...

Souhaits de bienvenue

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 décembre 1925)

Vol. — Les nommés Nguyen-van-Vinh, .34 ans, commissionnaire, demeurant au village de Quynh-Loi (Hadong), Vu-ding-Long, 19 ans, et Ng.-v-Khoa, 16 ans, vendeur aux Grands Magasin Réunis, domiciliés même ville, inculpés de vol d une bague en or et

platine avec brillant valant 6.500 francs, commis au préjudice de cette firme, ont été appréhendés et déférés au Parquet après enquête.

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 janvier 1926)

GRANDS MAGASINS RÉUNIS - HANOI

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ORFÈVRERIE

COUPES argentées sur pied, intérieur cristal, modèles nouveaux.	140 - 125 f.	
JARDINIÈRE cuivre argenté, art nouveau	60 - 40 f.	
PANIER tressé vannerie argentée, forme ronde ou ovale, coupe intérieur cristal.	100 - 65 f.	
	50 - 30 f.	
SERVICE à thé et café, pied métal extra doré argenté, intérieur doré. Le service.		425 f.
SERVICE à liqueurs sur plateau métal argenté, 6 gobelets, molette, intérieur doré. Le service.		22 f.
BONBONNIÈRE étain artistique repoussé		175 f.

LA PLUS BELLE JOAILLERIE

BAGUES BRILLANTS, monture PLATINE - PENDENTIFS - DORMEUSES
ÉPINGLES de CRAVATE - COLLIER - BARETTES - BRACELETS
Montre "OMÉGA" tout or, depuis. **1.500 f. 00**

CHOIX DE CADEAUX D'ÉLÉGANCE ET DE LUXE:
MARBRES - BRONZES - IVOIRES - PORCELAINE de LIMOGES
Cristaux d'Art RICHARD - VERRE FRANÇAIS - GALLÉ

LES PIÈCES LES PLUS ARTISTISQUES

EXPOSITION GÉNÉRALE de JOUETS au Premier Étage.

Hanoï
Les obsèques de Madame Georges Charle (née Révérony)
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 janvier 1926)

M^{me} Huaux, directrice adjointe des Grands Magasins Réunis

Prochains départs
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 février 1926)

Par le *Claude-Chappe* va nous quitter, après un trop court séjour parmi nous, M. Ribeyre, le très distingué administrateur délégué de la Société coloniale des Grands Magasins Réunis.

Nous adressons à M. Ribeyre nos meilleurs souhaits de bon voyage, avec l'espérance de le voir revenir parmi nous à la fin de l'année.

*
* * *

Vont nous quitter également M. Dupré, sous-directeur des G. M. R., et M^{me} Dupré qui vont jouir d'un congé bien mérité en France.

Tout le monde connaît et apprécie la très grande affabilité de M. Dupré qui sait se multiplier en toutes circonstances auprès de la clientèle.

Nous adressons à M. et madame Dupré qui ne comptent ici que des sympathies nos meilleurs souhaits d'agréable congé.

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1926)

GRANDS MAGASINS RÉUNIS - HANOI

A L'OCCASION DES FÊTES DU TÊT
VENTE EXCEPTIONNELLE A TOUS NOS COMPTOIRS

APERÇU DE QUELQUES PRIX

JARDINIÈRE métal fondu argenté, style nouveau, intérieur doré 33 c.m. La pièce : 60 fr.00	MONTRE cuvette métal doré gravé, 18 lignes, mouvement cylindrique, mise à l'heure automatique. . . La pièce : 3 piastres
SERVICE LIQUEUR métal argenté, 6 gobelets sur plateau ovale. . . Le service : 20 fr.00	LAMES de rasoir automatique « Star » Le paquet de 6 lames : 12 fr.00
SURTOUT plateau et cornet à fleurs verre moulé diamanté pied métal fondu nickelé. . . La pièce : 35 fr.00	<i>A tout acheteur d'un paquet de 6 lames de rasoir STAR, il sera offert gracieusement un rasoir de sûreté « STAR » nouveau modèle, tout nickelé, d'une qualité incomparable.</i>
COUPE A FRUITS métal argenté, 4 colonnes, intérieur métal 130 et 100fr.00	SAC COMBINAISON mouton noir avec glace, 2 batons à lèvres et 1 pochette à houppé « Nouveauté » 13 c.m. Le sac : 65 fr.00
CARAFON ROND cristal gravé, forme boule, 1/2 collerette argentée, . . . La pièce : 25frs.00	



ENCART
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 avril 1926)

Les plus beaux feutres sont marqués Mossant ; le plus beau choix de ces feutres se trouve aux G.M.R. où les nouvelles séries, d'une coupe parfaite, viennent d'arriver.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 juillet 1926)

Publication de mariage. — Mardi matin, à huit heures, a été affiché au tableau de l'état civil de la mairie la publication de mariage de M. Pierre Edmond Masson, chef de rayon aux G. M. R, avec M^{me} Georgette Françoise Huaux, la gracieuse fille de M. et de M^{me} Huaux, directrice-adjointe des G.M.R.

Nous renouvelons aux futurs époux nos souhaits de bonheur, et nos compliments à la famille Huaux si grandement estimée ici.

AU PALAIS
Tribunal de 1^{re} instance
Audience correctionnelle indigène hebdomadaire
du jeudi 19 août 1926
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 août 1926)

.....
Ng.-van-Khanh est un professionnel du vol à la tire ; les G.M.R. étaient son terrain d'opération. C'est là que, mettant la main dans la poche du commandant Priseur, de la Légion étrangère, il subtilisa le fume-cigarette de cet officier. Mais ce dernier réussit à saisir le voleur qui se débarrassa de l'objet en le laissant glisser à terre. Ce méfait lui coûte 8 mois de prison, car c'est un récidiviste.
.....

Hanoï
Mariage
Georgette Huaux
Pierre Masson
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 septembre 1926)

Samedi dernier, 4 septembre 1926, à 17 h. 30, en l'église cathédrale de Hanoï, le R. P. Dronet, curé de la paroisse française, a bénî le mariage de M. Pierre Masson, chef de rayon aux G.M.R., fils de madame et de M. Alfred Masson, propriétaires des Grands Magasins de Maubeuge, avec mademoiselle Georgette Huaux, la très gracieuse fille de nos excellents et si estimés concitoyens M. et madame Henri Huaux, directrice adjointe des G.M.R.

Un deuil récent et cruel n'avait pas permis de donner au cortège l'éclat et le développement qu'on relève habituellement dans les grandes cérémonies mais la gracieuse épousée avait la joie d'être entourée de son père et de sa mère, de ses sœurs et beaux-frères, de son jeune frère, et d'un groupe d'intimes, douce atmosphère familiale bien capable de tempérer, pour le jeune fiancé, le regret de n'avoir pas à côté de lui, en cette importante solennité, ses chers parents.

Madame Henri Huaux, lui tenant lieu de mère, le conduisit à l'autel ; tandis que M. Henri Huaux, revenu à la belle santé que nous lui avions toujours connue, donnait le bras à sa fille.

Les témoins suivaient ; M. Lesca, directeur des G.M.R., croix de guerre, avec madame Boillot ; M. le docteur Marliangeas, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, avec madame Chazet ; M. Jean Cornu, du grande garage Boillot, avec madame Arnaud ; et M. Simonet, des P. T. T. avec madame Martinet.

Très élégant couple d'honneur formé par M. Pierre Huaux et mademoiselle de Saint Vinox. On remarquait encore : M. Paul Martinet et mademoiselle Henriette Simonet, couple non moins gracieux que le précédent ; M. Martinet, inspecteur de la Garde indigène, et madame François ; M. Simonet, des P. T. T., et madame Martinet ; M. Arnaud, garde principal de la Garde indigène, et M^{lle} Révérony ; M. et madame Jean Vidal.

C'est dans un coupé délicieusement fleuri, par les soins de M. Dufourcq que la mariée était arrivée à l'église ; M. Dufourcq, vieux Tonkinois, sait bien souvent avoir des attentions charmantes et délicates.

L'assistance était celle des grandes cérémonies, et la famille Huaux a pu mesurer la sympathie dont elle jouit si justement au nombre imposant des personnes venues la complimenter et apporter aux jeunes époux ses vœux les plus sincères.

On remarquait, en effet : M^{me} Robin ; M. le procureur général ; M^{me} et M^{lle} Bourayne ; M. l'avocat général et M^{me} Abor ; le docteur et M^{me} Degorce ; M. le capitaine Legrand, du gouvernement général ; M^{me} et M^{lle} Thalamas ; M^{me} Mus, directrice de l'Institution de jeunes filles ; M^{me} Dioque, directrice de l'École normale des jeunes filles indigènes ; M. et M^{me} Maurice Hommel ; M. Aviat, industriel et M^{lle} ; le docteur et M^{lles} Paternotte ; l'ingénieur en chef des T.P. et M^{me} Favier ; M. Rény, directeur du Cadastre, et M^{lle} Rény ; M. et M^{me} d'Argence ; M. et M^{lles} Malbert ; M. Crevost, directeur du Musée Maurice Long, et M^{me} Crevost ; M. et M^{me} Selinski ; M^{me}, M^{lles} et M. Muller, directeur de la Blanchisserie aseptique d'Extrême-Orient ; M^{me} et M. Vohrer, directeur de la maison Vu-van-An ; M^{me} et M. Clément, ingénieur des T. P. ; M. et M^{me} Domart ; M. et M^{me} Martin ; M. et M^{me} Dubois ; M. et M^{me} Vidal ; M. et M^{me} Albert Dassier ; le cdt et M^{lle} Révérony ; M. et M^{me} de Saint Vinox ; M. Donarel ; M^{me} d'Escodeca de Boisse ; M^{me} et M^{lles} Grenès ; M. Thibault ; M^{me} et M. Clion, receveur des Postes ; M^{me} et M^{lle} Moreau ; M. Christe ; M. et M^{me} Foursaud ; M. et M^{me} Laurent ; M. et M^{lle} Poulenas ; M. et M^{me} Kerjean ; M. et M^{me} Hermier ; M. et M^{me} Vorbe ; M. et M^{me} Gallois ; M. et M^{me} Lartigue ; M. et M^{me} Auphelle ; M. et M^{me} Digo ; M. et M^{me} Caratina ; M., M^{me} et M^{lle} Potesta ; M^{lle} Coquelin ; M. Toustou ; M. et M^{me} Groupierre ; M. Bugis ; M^{me} Chevrier ; etc, etc.

Des religieuses de Saint-Paul de Chartres ; la mère provinciale, sœur Louise, la sœur supérieure du pensionnat Sainte-Marie étaient également là.

Le R. P. Dronet, s'adressant aux jeunes époux et à leurs familles, s'exprima ainsi de façon fort touchante :

« Mes chers amis.

Rarement j'ai été aussi à l'aise qu'aujourd'hui pour donner une allocution de mariage. D'abord, c'est la première fois que je bénis le mariage d'une paroissienne, dont j'ai bénî l'union de ses parents, il y a vingt-cinq ans. Ce souvenir m'est particulièrement agréable. Je ne doute pas qu'il le soit aussi aux Jubilaires ; et je partage avec vous, Mademoiselle, l'espérance bien fondée que le jour de vos noces d'argent verra aussi leurs noces d'or. Notre joie à tous est d'autant plus grande que notre inquiétude, ces temps derniers, a été plus anxiuse. Félicitons le malade de son heureuse guérison, et remercions-en la divine Providence.

Depuis ma première entrevue avec Monsieur votre Père, je n'ai plus oublié ce bon visage de Lorrain si sympathique et si doux ; ce caractère franc et droit ; et j'ai toujours admiré cette activité, cette vaillance, à laquelle, fils d'une famille qui comptait 14 enfants, il doit, avec sa belle situation d'aujourd'hui, la considération générale. D'autres circonstances, d'ailleurs, ont contribué à maintenir et à augmenter nos sympathies réciproques.

Elles se doublent d'une sincère admiration pour la bonté de votre digne Mère, et par son dévouement toujours en quête d'une bonne œuvre à accomplir.

Non contente d'élever cinq enfants qui lui font, du reste, le plus grand honneur, elle a encore pourvu aux soins matériels et à l'éducation de nombreuses pupilles. Elle prend part à toutes les œuvres de bienfaisance, sous quelque forme qu'elles se représentent : Œuvre des Métis, Kermesse pour les blessés de guerre. Loterie pour les pauvres, Soirées pour les Incurables, Œuvre de première communion, Visites aux malades, aux familles en deuil : Visites toujours inspirées par le désir de procurer le bien corporel et spirituel des intéressés. Je ne parle pas de ses qualités professionnelles, de ses aptitudes remarquables à installer, diriger, faire progresser les plus importantes entreprises. L'expérience en a été faite deux fois, au moins ; votre titre actuel de directrice adjointe de la plus grande maison de commerce de Hanoï, dit bien haut votre habileté à diriger

un nombreux personnel, votre talent à apprécier et à saisir les occasions de profit pour ceux qui vous ont donné leur confiance.

Je ne parle pas de vos sentiments chrétiens : ils sont connus et respectés de tous. Mais rayonnant au dehors, ils brillent surtout dans le cercle de votre famille. Aucune mère chrétienne ne m'a parlé, avec un sentiment plus élevé et plus profondément pieux que vous, de l'éducation religieuse qu'il convient de donner aux enfants. Dieu, soyez-en sûre, vous en récompensera.

Je n'hésite pas à vous dire, cher Monsieur, qu'une mère si avertie de tous ses devoirs, n'a dû vous accepter qu'après avoir mûrement pesé toutes les conditions intéressant l'avenir de sa fille. Elle a trop souci des es enfants pour les donner au premier venu. Et de fait, tout nous indique qu'elle a bien choisi. « L'adversité, dit l'Ecriture sainte, éprouve les caractères comme le feu éprouve l'or. » La maturité et le sérieux du vôtre compensent parfaitement à ce compte, les importantes pertes matérielles que vos parents ont subies pendant la Grande Guerre. Et voici, mon cher ami, que la Providence leur accorde, ainsi qu'à vous, une compensation nouvelle... Madame Huaux sera pour vous une seconde mère, qui, loin de faire oublier la première, vous la rappellera sans cesse.

Des jeunes époux qui ont des parents aussi dignes et aussi estimés que les vôtres, ont droit de se réjouir et d'espérer beaucoup. Toutes ces sympathies qui vous entourent, les prières ferventes de vos amis, les bénédictions de la sainte Église vont vous attirer des grâces et des bénédictions de choix. »

Et le défilé, la cérémonie terminée, eut lieu à la sacristie : défilé très brillant, très long.

Le soir, un dîner intime, familial réunissait dans un des salons du grand hôtel Métropole, autour des jeunes mariés, le cortège et quelques amis.

Nous adressons à M. et à Madame Pierre Masson nos meilleurs souhaits de bonheur et prions les familles Huaux et Masson d'agréer nos sincères compliments.

ENCART
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 octobre 1926)

Avez-vous remarqué combien votre digestion est plus facile lorsqu'après votre repas, vous avez pris un verre à liqueur de ce cognac Otard Dupuy 3 étoiles, que vous trouverez aux G.M.R. au prix de 1 p. 90 la bouteille ?

Les nouvelles installations des G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 décembre 1926)

Dans quelques semaines, les nouvelles installations des G.M.R. seront terminées, et nous aurons alors rue Paul-Bert de magnifiques magasins.

Déjà, ces jours-ci, des galeries ont pu être ouvertes, facilitant grandement la circulation, mais, surtout, offrant en étalage un très beau choix de joujoux, d'étrennes diverses qui vont ravir d'aise les bambins, ainsi que des cadeaux du jour de l'An.

Le nouvel éclairage est parfait et projette de vives clartés sur tous les comptoirs abondamment garnis puisqu'aussi bien nous nous trouvons à la belle période des achats et qu'il faut savoir satisfaire tous les alésas de la clientèle.

Au rez-de-chaussée, une grande amélioration a été apportée à la caisse où c'était jadis une véritable cohue, tandis que maintenant, un nombreux personnel français et

indigène bien installé tout le long d'un immense bureau se tient aimablement à la disposition de la clientèle qui n'a plus à attendre comme par le passé.

La plus belle pièce, croyons-nous, sera le grand salon de mode du 1^{er} étage, auquel on accédera par deux escaliers de côté, l'actuel escalier du centre devant disparaître.

Au rez-de-chaussée, le rayon de lingerie-chemiserie, chaussure, pour hommes aura un vaste emplacement.

On pense que les travaux, qui ont été confiés à l'entreprise Verneuil et Gravereaud seront terminés fin janvier.

La Société coloniale des Grands Magasins Réunis vient de faire là un gros effort et combien méritoire pour satisfaire sa clientèle, et il faut l'en féliciter et l'en remercier, car désormais, de nouveaux comptoirs s'ajoutant à ceux qui existent, on trouvera aux G.M.R. tout, absolument tout ce que l'on peut désirer.

Si la Société coloniale des Grands Magasins Réunis a fait, comme nous le disons, un effort méritoire, M. Lesca, le sympathique directeur des beaux magasins de la rue Paul-Bert, toujours si activement et si intelligemment secondé par M^{me} Huaux, l'aimable directrice adjointe, a un bien grand mérite dans la nouvelle organisation, la révision de leur classement.

Il a dû continuer à travailler avec un immense chantier au milieu de sa maison, ce qui n'est pas aisés ; agencer avec goût et pour la plus grande utilité du public les installations nouvelles nécessite une étude attentive ; un effort soutenu, avec les préoccupations journalières de toutes sortes par dessus le marché. Rien n'a rebuté M. Lesca, et déjà l'on peut voir les magnifiques résultats auxquels il est arrivé en attendant la présentation complète des G.M.R. sous leur nouvel aspect fin janvier 1927.

Nous pourrions nous attarder à décrire les comptoirs des jouets, les comptoirs de la bijouterie, mais le public nous a devancé par ses visites et il a su apprécier combien M. Lesca et M^{me} Huaux avaient été bien inspirés dans le choix des articles qu'ils mettent à la disposition de la nombreuse clientèle en cette fin d'année 1926.

Aux G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 décembre 1926)

C'est une vieille habitude chez M. Ribeyre, le très distingué et très sympathique administrateur délégué de la Société coloniale des Grands Magasins Réunis, de venir chaque année à pareille époque revoir notre bonne et belle ville d'Hanoï.

Qu'il soit persuadé que ses nombreux amis se réjouissent de le voir toujours aussi exact.

M. Ribeyre arrive juste à point pour se rendre compte des magnifiques aménagements que M. Lesca vient d'apporter à l'immeuble de la rue Paul Bert, et de la riche installation des comptoirs. Une affluence européenne et indigène extrêmement nombreuse se presse chaque jour au rez-de-chaussée comme au premier étage des G.M.R. où l'on trouve tout ce que l'on veut et où le personnel est d'une amabilité et d'un empressement qu'il nous faut signaler.

Nous présentons à M. Ribeyre nos souhaits cordiaux de bienvenue.

Hanoï
AU PALAIS

Cour d'appel
(Chambre civile et commerciale)

AUDIENCE DU VENDREDI 11 FÉVRIER 1927
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1927, p. 1, col. 4-5)

M. le premier président Mørché est assisté de MM. les conseillers Dupré et Falck.

M. l'avocat général Rozé occupe le siège du ministère public. Greffier: M. Arnoux-Patrick.

.....
2° Blandin contre Saint Pouloff ¹⁰. — M. Blandin réclamait à M. Saint-Poulof une somme de 1.770 piastres, montant d'une reconnaissance de dette souscrite à son profit le 4 juin 1926 par la dame Saint-Poulof.

Un jugement du tribunal de Hanoï en date du dix juin mil neuf cent vingt six avait déclaré M. Blandin mal fondé en ses demande, fin et conclusion, et rejeté la demande en 200 piastres de dommages-intérêts formée par M. Saint-Poulof.

Un arrêt intervient qui confirme ce jugement de 1^{re} instance et condamne Blandin en tous les dépens d'instance et d'appel ¹¹.

Aux G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 février 1927)

Après six mois de travaux, exécutés au cœur même du grand établissement de la rue Paul-Bert, mais si habilement que la clientèle les a à peine devinés ; voici que les G.M.R., en exécution d'un plan soigneusement étudié par M. Ribeyre, le distingué administrateur de la Société coloniale des grands magasins réunis, nous offre une installation nouvelle de tout premier ordre.

Sans doute arrivons-nous en retard pour détailler l'œuvre qui vient d'être accomplie, puis qu'un de ces derniers soirs, les nombreux habitués des G.M.R. ont pu voir d'eux-même, les transformations accomplies.

Les G. M- R. sont le rendez-vous quotidien de tout-Hanoï qui est attiré par le grand choix sans cesse renouvelé, et constamment approprié aux saisons des étalages ; il fallait donner de l'air, de l'espace, de la clarté, multiplier les comptoirs.

C'est dans ce sens que M. Ribeyre avait conçu son plan.

L'escalier central a disparu, il est remplacé par deux escaliers de côté qui facilitent singulièrement la circulation et entre lesquels s'ouvre désormais un vaste hall où se trouvent les rayons de chaussures pour hommes et dames, les rayons de chemiserie pour hommes ; les rayons d'armes, tandis qu'en débouchant au premier étage, on a vue de suite sur la galerie circulaire des jouets.

À installation neuve devait correspondre un matériel neuf et moderne ; le mobilier a été entièrement renouvelé. On se trouve désormais dans une maison très soigneusement tenue dont la réputation croît d'année en année, parce que d'année en année, l'effort patient, raisonnable, méthodique des dirigeants est plus grand.

Félicitons M. Ribeyre de la nouvelle installation apportée aux G.M.R., dignes désormais de rivaliser avec les plus grands et les plus luxueux magasins de France.

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril-1^{er} octobre 1927)

¹⁰Gabriel Saint-Poulof (et non Saint Pouloff), résident de France à Son-La.

¹¹ Gabriel Saint-Poulof avait fait savoir à cette époque qu'il ne répondait plus des dettes de son épouse et de sa fille, notamment auprès des G.M.R. Voir *L'Avenir du Tonkin*, 22 juin 1935, p. 1, col. 2-4.



Antimoustique infaillible QUÉRY
contre la piqûre des moustiques
En vente aux Grands Magasins Réunis à Hanoï

LA FÊTE DE LA CROIX-ROUGE (*L'Avenir du Tonkin*, 19 janvier 1928)

Nous sommes heureux d'apprendre aux nombreux amis de la Croix-Rouge de l'Annam-Tonkin que son bal annuel sera donné, cette année, dans la salle des fêtes du Gouvernement général le samedi 25 février prochain.

Comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, il sera costumé à la mode de 1830, celle de nos aïeules, et on y verra défiler des groupes reproduisant des scènes pittoresques et très amusantes de cette époque.

De toutes parts parviennent déjà au Comité des nouvelles pleines de promesses. En secret, on s'organise partout. Haïphong aura des groupes sensationnels, Hanoï aussi se prépare, combine et veut faire des merveilles. Et le dit Comité voudrait bien connaître toutes ces bonnes volontés, afin de les grouper et d'établir le programme des défilés et aussi celui de sa fête ; c'est pourquoi il prie instamment tous ses amis de faire connaître leurs intentions à madame la générale Francerries.

Samedi ont été exposées dans les vitrines des Grands Magasins Réunis les maquettes des robes et costumes de l'époque, dessinés par nos bons artistes, MM. Virac et Brecq¹², devant lesquelles Hanoï a déjà défilé. Ce soir, cette exposition sera complétée par celle des costumes militaires dont certains sont vraiment prestigieux.

Comme nous l'avons dit plusieurs fois déjà, ces messieurs restent à la disposition des personnes qui désireront les consulter ; on les trouvera à l'École professionnelle, avenue Jauréguiberry ou 37, bd Gambetta les mardi et vendredi de 5 h. à 7 h.

Mais il est bien entendu que ce seront seulement des conseils qui seront ainsi donnés, le Comité désirant laisser à ses amis la plus grande liberté dans le choix et la fantaisie des costumes. Il prie seulement qu'on ait la grande amabilité de les choisir de telle sorte qu'ils concourent à l'ensemble cherché.

Si nos lecteurs veulent bien se renseigner auprès de leurs fournisseurs habituels, ils seront absolument étonnés de la modicité des prix de ces costumes. Pour une centaine de francs, soit huit piastres, Madame pourra s'habiller ; il en sera de même de Monsieur.

Assurément ce ne sera pas avec des tissus de prix ; mais des étoffes imprimées ou bien unies, avec des motifs appliqués, suffiront amplement. Du reste, nos aïeules n'en

¹² Stéphane Brecq (1894-1955) : peintre saintongeais, professeur à l'École des Beaux-Arts de l'Indochine à Hanoï.

portaient pas d'autres et puis la grande lumière, la joie et la jeunesse donneront du prix au moindre chiffon.

Le Comité ne désire pas que l'on fasse assaut d'élégances coûteuses à sa fête mais que l'on s'y amuse de tout son cœur. Il ne donnera pas son premier prix à la plus belle robe de soie mais à celle qui aura le plus de style, de fantaisie et qui sera le mieux portée, quel qu'en soit le tissu.

Il en sera de même des récompenses décernées aux groupes : sera le meilleur celui qui restant dans le cadre indiqué, avec une note d'art personnelle et sans rien sacrifier aux convenances, déchaînera la plus franche gaieté.

Dans le même ordre d'idée, le Comité ne veut pas que sa fête soit ouverte seulement aux privilégiés de la fortune ; il veut que toutes nos familles françaises et nos bonnes familles indigènes puissent y participer. C'est pourquoi il a fixé à cinq piastres le droit d'entrée pour une personne et à huit piastres pour une famille, quel que soit le nombre des personnes.

Pour ceux, nombreux sans doute, qui désireront souper, les prix seront ceux d'un souper ordinaire d'après théâtre, savoir : 3 p. 50 par personne, le champagne étant coté de 5 p. à 10 p. suivant la marque.

L'affiche de la fête, dessinée par notre ami Virac, sera apposée incessamment, nous engageons nos lecteurs à s'y arrêter, ils ne le regretteront pas.

(Communiqué du Comité)

Le nouveau directeur des G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 mars 1928)

M. Pietra, qui nous vient de Saïgon où il a dirigé pendant deux ans les Grands Magasins Charner, a pris, ces jours derniers, la direction des Grands Magasins Réunis, en remplacement de M. Lesca sur le point de partir en France. Si M. Pietra est récemment arrivé parmi nous, ce n'est point cependant un « nouveau venu dans la maison », son passé l'atteste et voilà qui assure la clientèle des Grands Magasins de la rue Paul Bert que la tradition, qui pourrait se résumer — donner sous tous les rapports pleine et entière satisfaction — sera jalousement conservée.

Que M. Pietra veuille bien trouver ici nos meilleurs souhaits de bienvenue.

M. Lesca nous quitte ! Et ce n'est pas sans regret que nous voyons partir avec lui la double personnalité qu'il représente : un chef de maison très expert, très avisé, entièrement dévoué à sa lourde tâche ; un homme de grande courtoisie très affable, partant très sympathique.

Son rude labeur achevé, il a droit à quelque repos. Nous lui souhaitons un bon congé au bout duquel nous espérons le voir revenir au milieu de nous.

ANNONCES JUDICIAIRES
ASSISTANCE JUDICIAIRE
décision du 26 novembre 1927
Extrait du jugement définitif
ÉTUDE DE M^{es} R. BONA ET J. P. BONA
avocats-défenseurs, demeurant à Hanoï, boulevard Gia-Long, n^o 26.
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mai 1928)

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de 1^{re} instance de Hanoï, le 28 janvier 1928, enregistré et signifié, entre M^{me} Clara Émilie Dhoudain

[Doudhain], demeurant à Hanoï, 20, rue du Blockhaus Nord, et M. Georges Cot, employé aux Grands Magasins Réunis, à Hanoï, domicilié dite ville, 87, rue Do-huu-Vy.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre M^{me} Dhoudain [Doudhain] et M. Georges Cot.

Pour extrait.

Hanoï, le 10 mai 1928.

J. P. Bona.

L'exposition de blanc des G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 septembre 1928)

Les G.M.R. n'ont pas que le souci constant de donner la plus entière satisfaction à leur clientèle européenne et asiatique ; ils veulent aussi plaire, et la somptueuse ordonnance des vitrines et des rayons — régale des yeux — atteste cet autre souci.

Voici quelques jours — instaurant les grandes méthodes de France — les G.M.R. ont ouvert une exposition de blanc ; dames et jeunes filles, maîtresses de maison averties, mères de famille prévoyantes trouvent là, dans un extraordinaire amoncellement de marchandises de première qualité, tout ce que l'on peut rêver pour l'intérieur, pour les enfants, pour la lingerie, pour soi-même. C'est plus spécialement leur « rayon » à toutes. Les profanes — disons les hommes — s'inquiéteraient sans doute assez peu de l'événement, si le cadre merveilleux et gigantesque tout à la fois de cette exposition ne fixait l'attention.

L'art de la présentation est intimement lié au succès d'une exhibition. Et il faut bien dire que les G.M.R. ont réussi quelque chose de fort joli, de fort gracieux, d'inédit ; chacun a admiré les vitrines de la rue Paul-Bert ; la décoration de l'entrée principale ; celle du rez-de-chaussée, celle du premier étage.

Il a fallu certainement beaucoup de temps, de patience pour réaliser cet ensemble ; que de mains ont dû y travailler. Aussi nous voilà bien intéressés pour décerner à qui de droit des félicitations.

M. Pietra, l'actuel directeur, s'est signalé depuis son arrivée à la tête des G.M.R. par des innovations très heureuses ; cette exposition de blanc est encore une de ses créations à lui : félicitons le donc, ainsi que son bras droit, madame Huaux, et tout le personnel dont chacun peut apprécier à tout instant l'empressement à vous servir, la courtoisie à vous renseigner.

Répétons-le, les magasins de la place font, depuis plusieurs années, mais particulièrement ces temps ci, des efforts très méritoires qui ajoutent grandement à l'esthétique de la ville, et qui rendent les promenades dans certains quartiers fort agréables.

Au surplus n'est-on pas fier d'habiter une ville où l'on voit le commerce se développer chaque jour ?

Ne contemple-ton pas avec intérêt, par exemple, le gigantesque garage Bainier si luxueusement installé rue Borgnis-Desbordes ?

Nous consacrerons, quelque jour prochain, un article à l'effort de nos concitoyens commerçants et industriels. Ils ornent la route sur notre passage. Ils ont droit à des félicitations et à des remerciements.

Une nouvelle surprise aux G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 octobre 1928)

La grande exposition de blanc, dont le succès continue, s'effacera bientôt pour faire place à une nouvelle création des G.M.R.

Au prendrez étage du vaste établissement de la rue Paul-Bert, dont la vogue est telle qu'à de certains moments, la circulation à travers les comptoirs si bien achalandés est difficile, un salon de modes et confections pour dames va être installé dès le 18 octobre prochain.

Les peintres viennent de céder la place aux tapissiers ; et les électriciens — véritables artistes — ont fait des merveilles.

Et dans les caisses arrivées par le dernier courrier, venant des plus grandes maisons de France — couture, fourrures, modes, se trouve un choix immense de chapeaux, de robes, de manteaux !

Que voilà donc une bonne nouvelle pour nos élégantes, au moment précis où, malgré le beau soleil, la température fraîchit et que, des toilettes légères d'été, on va passer aux costumes d'hiver.

C'est une nouvelle surprise que M. Piétra et madame Haux réservent à leur clientèle ; on ne saurait user de plus d'amabilité.

Et l'ouverture du salon de modes des G. M. R. constituera une véritable fête de l'élégance dans un décor somptueux, rehaussé d'un éclairage tout à fait original mais du meilleur goût comme il convient.

(*L'Avenir du Tonkin*, 19 octobre 1928)

L'inauguration du salon de modes des G M.R. — Mardi prochain 23 octobre, grande fête de l'élégance féminine aux G M.R.

La direction inaugurera, en effet, le salon de modes dernier cri qui vient d'être installé.

Des robes, des chapeaux, des fleurs viennent encore d'arriver par l'Amboise et vont être déballés sans retard.

Personne ne voudra manquer cette belle fête et, une fois de plus, les G. M. R. seront envahis et leurs comptoirs remporteront un gros succès.

Aux G.M.R.

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 octobre 1928)

M. Lesca, le très sympathique directeur des G.M.R., est de retour au milieu de nous et nous le revoyons avec le plus vif plaisir.

Madame Lesca s'est arrêtée à Tourane chez ses enfants et n'arrivera que dans quelques semaines.

M. Lesca arrive juste pour l'ouverture du grand salon de modes et il a pu voir combien, en son absence, la tradition de la maison a été jalousement gardée par M. Pietra, qui reste son bras droit, et madame Haux.

De transformations en transformations

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 octobre 1928)

À peine de retour à Hanoï, M. Lesca envisage la transformation complète des G.M.R.

C'est un très gros travail en perspective, mais les G.M.R. sont décidés à ne reculer devant aucun effort, aucun sacrifice pour satisfaire leur clientèle française et annamite.

Le rayon des tissus descendrait au rez-de-chaussée ; la quincaillerie serait installée au premier étage ; l'alimentation changerait de place pour aller dresser ses comptoirs à l'angle du boulevard Dong-Khanh et du boulevard Rollandes.

La caisse centrale serait rattachée au bureau du premier étage..

Voilà un aperçu des quelques modifications qui vont être entreprises.

Il y en a aura bien d'autres, mais nous ne pouvons pas tout dévoiler en une fois.

DÉCÈS

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 novembre 1928)

Est décédé ce matin à 7 h. 30, à la clinique Saint-Paul, M. Pardon Léon, âgé de 62 ans, comptable aux Grands Magasins Réunis.

« Le sens unique »

(*L'Avenir du Tonkin*, 24 novembre 1928)

Après avoir donné la dernière main à leur luxueux salon de mode, les G.M.R. ont pensé que les grandes personnes étant servis, il convenait de s'intéresser aux enfants.

Et pour distraire nos bambins, un artiste à l'esprit inventif a installé dans une vitrine, bien en évidence sur la rue Paul-Bert, une reproduction réduite de la rue Paul-Bert avec le carrefour, les G M R., la pharmacie Lafon ; il a ajouté un trottoir roulant, et comme notre artiste n'a pas que l'esprit imaginatif mais un tantinet grondeur, il a pastiché le sens unique.

Et ce n'est plus sur la chaussée qu'il y a encombrement maintenant, mais devant la grande baie des G. M. R, derrière laquelle on retrouve la rue Paul-Bert et son animation, car il y a foule pour admirer le « grand joujou, en exposition ».

Encore une nouvelle trouvaille des G M.R. pour . plaire au public et l'amuser et attirer aussi l'attention sur ses beaux magasins de la rue Paul-Bert.

Distinction honorifique

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 décembre 1928)

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. Dupré, le sympathique chef de rayon des Grands Magasins Réunis, le bras droit de M. Lesca, de M^{me} Huaux, de M. Pietra, si complaisant, si empressé auprès de la clientèle, vient-d'être nommé chevalier de l'ordre Royal du Cambodge.

Nous lui adressons mes plus vives félicitations.

De passage

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 décembre 1928)

Nous saluons à son passage en notre ville M. Matrat, le très distingué inspecteur général des agences de la Société coloniale des grands magasins réunis.

Chaque année, à pareille époque, M. Matrat monte au Tonkin où nous avons le grand plaisir de le voir.

L'éternelle féérie des G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 décembre 1928)

Tandis que l'amusante copie du « sens unique » dans la grande et belle vitrine de la rue Paul-Bert, continue à retenir, à l'extérieur, l'attention des promeneurs, à l'intérieur les G.M. R., exacts comme chaque année à pareille époque, ont disposé leurs comptoirs pour les fêtes de Noël et du jour de l'An.

Mais chaque année, notons le, il y a un effort marqué comme pour aller au devant des désirs de la clientèle.

Jamais le rayon des jouets n'a été aussi amplement approvisionné : les plus difficiles, les plus originaux même, y trouvent ce qu'ils cherchent. Une décoration fort heureuse jette sur l'ensemble une note gaie et, du matin au soir, le va-et-vient est incessant et chacun de retenir les étrennes qu'il donnera à ses enfants ; les cadeaux qu'il enverra à ses amis.

Un soin tout particulier semble avoir été apporté à doter le comptoir de confiserie des meilleures choses et, bien souvent, nous avons remarqué que M. Piétra, l'actif sous-directeur, y veillait attentivement.

M. Lesca, le sympathique directeur, comme à son habitude, se répand partout, ayant un mot aimable pour le visiteur et la visiteuse, et exerçant une surveillance générale jamais en défaut.

Il n'y a pas que les jouets, les bonbons qui attirent ; les vitrines d'orfèvrerie et de bijouterie resplendissent de lumière et abritent des pièces fort jolies et fort modernes ; des objets d'art constituent une ornementation du meilleur goût.

Au premier étage, l'élégance triomphe, pour les grandes personnes avec cette ravissante création toute récente qu'est le salon de modes, pour les enfants, et les tous petits avec mille costumes qui les rendront plus jolis encore. C'est là le domaine de cette bonne et si avenante madame Huaux, directrice adjointe.

Des caves, des réserves enfin sont sortis les vins les plus fins et les conserves les plus savoureuses pour ravitailler les comptoirs de l'alimentation qui vont subir de rudes assauts.

Dominant le tout de sa haute taille, M. l'inspecteur général Métrat [Matrat] examine la situation, donne un conseil en homme averti, discute un étalage, en homme de goût.

Cette immense activité dans cette ruche immense lui plaît. Nos G.M.R. ne se tiennent ils pas bien ? N'ont-ils pas grande allure ? À lui de le dire. Quand à nous, nous venons d'exprimer très sincèrement notre opinion.

HANOÏ
École des hautes études commerciales
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 janvier 1929)

Nous apprenons avec plaisir que le jeune Nguyen huy Nghia, fils de M. Ng.-huy-Hoi, le sympathique compradore des Grands Magasins Réunis, vient d'obtenir, à la suite d'un sévère concours, une remise de frais d'études à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Paris.

M Ng.-huy-Nghia est un ancien élève de l'École de commerce de Hanoï. Il en a obtenu les divers diplômes en 1927 et en 1928. Il n'est parti pour la France qu'en septembre dernier. Il n'y a point perdu son temps comme on le voit.

Il fait ainsi honneur à M. Pourquier, directeur de l'École de commerce de Hanoï, ainsi qu'aux professeurs de l'établissement.

Le prochain départ de la famille Haux
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 février 1929)

Notre sympathique concitoyen, M. Haux, et madame Haux, directrice adjointe des G.M.R., rentrant en congé, vont nous quitter sous peu.

Nous nous garderons bien de laisser partir sans leur adresser nos meilleurs souhaits de bonne traversée et de bon séjour en France... après un séjour de quelque trente années à la Colonie.

Trente années qui ne furent pas consacrées à l'oisiveté mais bien au plus rude labeur, en même temps qu'au plus continu.

Nous sommes, certes, mal à l'aise pour parler de M^{me} Haux ; qui ne la connaît, en effet, et qu'allons nous pouvoir dire d'elle ?

Chacun l'a vu à l'œuvre aux côtés des directeurs qui travaillent au développement et qui guident dans le chemin d'une enviable prospérité cette belle maison de la rue Paul-Bert qui porte fièrement son titre des Grands Magasins réunis ; particulièrement ces dernières années, aux côtés de M. Lesca et de M. Piétra, lors du récent intérim de celui-ci.

C'est une existence coloniale à citer comme modèle à tous que la vie de M^{me} Haux.

Et si, par une indiscrétion que la famille Haux nous pardonnera certainement, elle qui connaît nos sentiments à son endroit, nous franchissons la porte de sa demeure : quel admirable foyer n'y trouvons nous pas !

Les parents ont donné le bon exemple : les enfants, parfaitement élevés, ont fondé à leur tour des foyers respectueux de la tradition et c'est ainsi que se perpétue le bien.

Le bien ! M^{me} Haux ne s'est-elle pas employée à le faire durer ces trente années ! Mais sa modestie a toujours caché les inépuisables ressources de son bon cœur.

N'ajoutons rien : tout ce que nous venons d'écrire l'a été avec d'autant plus d'aisance que nous savions, écartant toute stupide flatterie, écrire simplement un peu de vérité.

GRANDS MAGASINS RÉUNIS
HANOI

ACTUELLEMENT
AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

DRAPERIES — LAINAGES — COTONS
SOIERIES — VELOURS

Toil ed'Alsace imprimée. 80 cm	Valeur réelle: 0 \$ 45	nouveau prix: 0 \$ 18
Percale imprimée; rayures fantaisie pour chemises et pyjamas, 80 cm	Valeur réelle: 0 \$ 65	nouveau prix: 0 \$ 30
Lainette fantaisie, fond crème, 80 cm	Valeur réelle: 0 \$ 45	nouveau prix: 0 \$ 25
Finette imprimée pour pyjamas fond blanc et couleur 80 cm	Valeur réelle 0 \$ 75	nouveau prix 0 \$ 45
Percale filetée, pour robes et tabliers blanc et couleur. 80 cm	Valeur réelle: 0 \$ 90	nouveau prix: 0 \$ 45
Percale rayée fond jacquard, pour chemises et pyjamas, blanc et noir seulement 75 cm	Valeur réelle: 1 \$ 50	nouveau prix: 0 \$ 75
Satin coton noir, lavable, 75 cm.	Exceptionnel le m.: 0 \$ 55	et 0 \$ 45
Satin coton damassé, ivoire, noir et couleur 90 cm	Valeur réelle 0 \$ 80	nouveau prix: 0 \$ 50
Un lot Voiles imprimés , Crépons tissés , Cotons fantaisie , pour robes, Soldé , le mètre, depuis 0 \$ 50		
Un lot velours chiffon couleur pour robes } Valeur réelle: 6 \$ 00 et 3 \$ 00 Grand choix de nuances fines. 90 cm. } Sacrifié , le mètre: 3 \$ 75 et 2 \$ 90		

Même Maison : **GRANDS MAGASINS CHARNER — SAIGON**

Crêpe de chine, soie artificielle lavable noir et coloris mode. 98 cm Le mètre: 2 \$ 75

Satin étincelant soie artificielle lavable ivoire noir et couleur 90 cm. . . . Le mètre: 2 \$ 90

Un lot crêpe de chine, crêpe satin et mousseline imprimés largeur 98 cm. dessins Haute nouveauté .		
Valeur réelle: 5 \$ 50, 7 \$, 8 \$ 50. Soldé , le m.: 3 \$ 50, 3 \$ 90, 4 \$ 50, et au-dessus.		
Alpaga broché soie artificielle, marron, violet, rose, noir, 100 cm. Valeur réelle 1 \$ 00 nouveau prix: 0 \$ 25		
Damas chaîne soie artificielle, pour pyjamas et doublures 70 cm. Valeur réelle: 0 \$ 75 nouveau prix: 0 \$ 35		
Un lot belles Draperies , pour complets, pardessus et vêtements d'hommes et garçons. Soldé , le mètre: 3 \$ 90 3 \$ 50 2 \$ 90		
Serge mélangée , 140 cm. Valeur réelle: 4 \$ 00 nouveau prix: 2 \$ 00		
Draperie fantaisie. 140 cm. Valeur réelle: 6 \$ 00 nouveau prix: 3 \$ 50		
Cover coat , gris et beige. 140 cm. Valeur réelle: 4 \$ 50 nouveau prix: 2 \$ 50		
Molleton marine pour vareuses et pardessus. 140 cm. Valeur réelle: 4 \$ 50 nouveau prix: 2 \$ 40		
Serge marine fine, 140 cm. Exceptionnel le mètre 4 \$ 90 et 3 \$ 25		
Toile fantaisie chinée pour complets. 140 cm. Soldé le mètre: 1 \$ 90		

I.D.E.O. — HANOI

Coll. Olivier Galand
Prospectus
Grands Magasins Réunis, Hanoï
Actuellement
Affaires exceptionnelles
Même maison : Grands Magasins Charner, Saïgon.
I.D.E.O., Hanoï.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars 1929)

De passage. — M. [Roger] Lesca, agent de la Banque de l'Indochine à Tourane, et madame Lesca, venus passer quelques jours chez leurs parents, M. le directeur des G.M.R. et madame Lesca, avant de partir en congé par le prochain *Claude-Chappe*.

Nous prions le jeune ménage d'agréer nos meilleurs souhaits de bon séjour dans la Métropole.

CHRONIQUE FINANCIÈRE
Les demandes de concessions en cours
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 juin 1929)

Au Tonkin. — Sontay. — M. Cot (des G.M.R. de Hanoï) demande 22 ha à planter en cafiers et pâturages.

HANOÏ
Le départ de M J. Victor Pietra
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} juillet 1929)

M. J. Victor Pietra, le distingué sous-directeur des Grands Magasins Réunis, nous quitte par le *Général-Metzinger*, appelé en France par son siège social, pour, de concert avec M. Matrat, un autre « as », on peut le dire, de la Société Coloniale des Grands Magasins Réunis, procéder aux achats d'hiver et du jour de l'An nécessaires aux deux vastes installations de Hanoï et de Saïgon.

M. J. Victor Pietra, venu de Saïgon, donna la mesure — et une belle mesure — de sa connaissance des affaires, lorsque lui fut confiée la direction des G.M.R. durant le congé de M. Lesca.

Nous avons alors rendu hommage à son activité bien comprise.

Son départ nous causerait de vifs regrets, s'il devait être définitif ou coïncider avec une longue absence.

Mais M. J. Victor Pietra nous reviendra en décembre, « avec le Père Noël ».

Nous le prions d'agréer nos meilleurs souhaits de bon séjour en France, et espérons qu'il retrouvera madame Pietra, qui l'a précédé d'une année, en excellente santé.

L'EXPOSITION DES JOUETS AUX G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 décembre 1929)

Il nous faut dire deux mots aujourd'hui de cette magnifique exposition.

Installée au rez-de-chaussée des G.M.R., là où des aménagements récents lui offrent un vaste emplacement, cette exposition comporte de multiples rayons tous mieux achalandés les uns que les autres.

Il y a de quoi satisfaire les plus exigeants, les prix sont en général à la portée de toutes les bourses ; on trouve même des jouets très peu coûteux, jolis cependant et qui feront plaisir.

Les jouets si appréciés jadis par les petites filles et les petits garçons ont fait de nouveau leur apparition : poupées et chambres de poupée, tressau, salons, salle à manger, cuisines, bergeries, boîtes de soldats et panoplies, casernes, écuries.

Les jouets modernes ne manquent pas non plus ; et les autos les aéroplanes par exemple, ou les bateaux de belle construction attirent plus d'un regard.

Les jouets de grand luxe sont là aussi, plus chers, mais qui trouveront acquéreurs quand même. L'œil est ébloui lorsqu'il tombe sur toutes ces jolies choses disposées avec goût et aussi avec ordre.

Ou pourra, à peu de frais, garnir bien des arbres de Noël et si l'on donne quelques fêtes enfantines, je sais des bibelots ou accessoires qui feront bien plaisir.

Cet mille petits joujoux qui emplissent le bazars de France sont venus à Hanoi et c'est là une heureuse innovation.

Aussi l'exposition des jouets aux G.M.R. a-t elle, vingt jours avant Noël, un immense succès et très justement mérité.

Et qu'on n'aille pas croire que seuls les Européens achètent. Les Annamites, eux aussi, sont séduits : ils trouvent les armes inoffensives qui réjouissent les enfants ; les jouets de Paris qu'on avait, jadis sur le boulevards pour quelques sous, ou une piécette blanche.

Il fallait pour plaire ainsi à la clientèle tonkinoise étudier ses goûts, la suivre dans ses désirs.

À cette étude s'est attachée très consciencieusement M. Cordier, chef de rayon des G.M.R., et le succès vient aujourd'hui pleinement récompenser ses efforts.

Ajouterons-nous que, toujours infatigable, toujours soucieux de la bonne renommée de sa maison, M. Lesca est là, attentif et aimable, au milieu de la ruche bourdonnante, ruche chaque jour plus grande, et que le personnel qui le seconde avec dévouement, supporte vaillamment ces jours de presse, demeurant d'une parfaite serviabilité avec les clients. Les enfants seront largement servis cette année, et les parents sont tout aise de voir que malgré les charges qui pèsent sur le commerce, les difficultés et aléas du voyage-détérioration-casse-ruse, les prix de l'exposition des jouets sont tous simplement surprenants de bon marché.

Quand les enfants auront été gâtés, c'est alors aux grandes personnes qu'on devra songer, et je recommande tout spécialement, après un tour aux rayons de bijouterie et d'orfèvrerie, un tour à la nouvelle salle d'ameublement du 1^{er} étage où sont exposés des chambres à coucher, des salles à manger, des salons de style dont les prix sont des plus abordables.

Nous avons coutume chaque année à pareille époque de rendre hommage aux efforts des commerçants de la place : aujourd'hui, notre tâche est vaste et rude tant les efforts se sont multipliés partout de la plus heureuse façon, mais cette tâche est loin de nous effrayer puisque nous savons d'avance que nous serons agréable aux uns et aux autres.

G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 décembre 1929)

La Société coloniale des Grands Magasins Réunis a installé à la foire d'Hanoï un salon de couture.

On sait que la belle maison de la rue Paul-Bert tient avec une régularité parfaite ses clientes au courant des dernières modes parisiennes.

Madame Dupré, l'aimable chef du rayon de la mode aux G.M.R., aidée de M. Madrelle¹³, chef de groupe, a réalisé un ensemble parfait. C'est le temple de l'élégance et du bon goût que visitent avec plaisir les personnes soucieuses de bien s'habiller.

L'effort des G.M.R. ne se remarque pas que là. Au pavillon de l'ameublement, les G.M.R. exposent une salle à manger du meilleur goût et d'un prix très abordable. Nous signalons à dessein ce dernier détail, car les G. M. R., toujours soucieux de se mettre à la portée de leur clientèle, ont créé le rayon d'ameublement à bon marché avec toutes les conditions de solidité, de durée, et de parfaite présentation.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1929)

Prochaine arrivée à Hanoï de M. Matrat.— Par l'Angers est revenu en Indochine M. Matrat, le sympathique inspecteur général des établissements de la Société coloniale des grandes magasins réunis.

M. Matrat prend la direction des Grands Magasins Charner auxquels il compte donner un essor nouveau, il viendra ensuite faire une inspection à Hanoï où nous aurons le plaisir de le revoir.

HANOÏ
EN FLANANT DANS LA RUE
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1929)

.....
Les G.M.R., à l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An, illuminent chaque soir leur bel immeuble de la rue Paul-Bert : guirlandes d'une blancheur éclatante. Tout a été dit, je crois, sur les aménagements successifs apportés à l'intérieur de ce vaste édifice qui en font aussi bien au rez-de-chaussée qu'au premier étage, de vastes promenoirs flanqués de comptoirs merveilleusement achalandés.

Après le rude assaut qui lui fut porté dès les premiers jours du mois de décembre, l'exposition des jouets tient toujours, mais déjà l'attention se porte plus spécialement — les enfants étant à la veille d'être amplement servis — vers les comptoirs de l'orfèvrerie, de l'argenterie et des bibelots d'art, ainsi qu'aux rayons d'alimentation et de confiserie qui ploient presque sous l'amoncellement des provisions, le réveillon étant proche !

¹³ Raoul Gaston Madrelle (Bordeaux, 1853-Paris, 1955) : remarié le 12 novembre 1937, à Hanoï, avec Raymonde Renée Roy (Dambenoît-lès-Colombe, Haute-Saône, 1915-Le Castellet, Hautes-Alpes, 2006), fille d'Iréneé Roy, ancien administrateur délégué de la Société industrielle et forestière de l'Indochine (SIFIC) à Hamrong (Thanh-Hoa).

AU PALAIS
Tribunal mixte de Hanoï
Audience du samedi 28 décembre 1929
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1929)

3°) Société coloniale des grands magasins réunis contre Friederich. — M. Friederich, tailleur, fut engagé pour 3 ans à Paris, le 8 octobre 1926, en qualité de chef du rayon de coupe des G.M.R. à Hanoï.

Une clause de son contrat spécifiait qu'en cas de rupture ou de dénonciation de ce contrat, M. Friederich ne pourrait, pendant deux ans, s'engager sur place au service d'une autre maison à peine d'avoir à verser aux G.M.R. la somme de 3.960 p.

M. Friederich dénonça son contrat le 31 mai 1928 dans les formes voulues avec préavis.

Les G.M.R. lui rappelèrent la clause pénale de son contrat. M. Friederich s'employa dans une maison voisine et concurrente [[Chabot Nouveautés](#)].

Les G.M.R. l'assignèrent alors en paiement de 3.960 piastres.

Le tribunal a donné gain de cause aux G.M.R., étant entendu que toutes sommes qui pourraient être dues à M. Friederich à titre de pourcentage sur les bénéfices viendrait en diminution de la somme de 3 960 piastres.

Le tribunal donne en outre acte aux G.M.R. de ce qu'ils se retourneront éventuellement contre le nouvel employeur de M. Friderich au cas où ce dernier ne pourrait payer.

M. Friderich est condamné aux dépens.

Le beau succès des grandes ventes des G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mars 1930)

La direction des G.M.R. a les trouvailles les plus heureuses pour plaire à sa clientèle européenne et indigène : chaque semaine ou presque maintenant, des grandes ventes ont lieu qui remportent le plus grand succès ; nous avons souligné dernièrement l'exposition de blanc qui a fait bien de heureux.

L'habitude est prise désormais : c'est aux G.M.R. qu'on se précipite pour sa toilette, pour sa lingerie, pour son ménage, pour son ameublement, pour tout ce dont on a besoin, tous les comptoirs sont amplement approvisionnés.

La mort de M. Lebrun
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1930)

C'est avec une douloureuse stupéfaction que nous apprenons la mort de M. Lebrun, le si sympathique directeur de l'U. C. I. A. à Hanoï, membre de la chambre de commerce.

M. Lebrun ne comptait que des amis à Hanoï, son entrain, sa parfaite courtoisie le faisaient rechercher ; son intelligence, son sens averti des affaires, le plaçaient très en vue dans le monde commercial. Il était très écouté à la chambre de commerce où il faisait partie des plus importantes commissions.

AVIS DE DÉCÈS

L'U.C.I.A.,

La Société coloniale des grands magasins réunis ont la douleur de vous faire part de perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en personne de :

Monsieur Albert LEBRUN,
directeur à Hanoï de l'U. C. I. A.,
membre de la chambre de commerce,
ancien combattant,

décédé le 12 juin à l'hôpital de Lanessan, et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le vendredi 13 juin 1930 à 8 heures du matin.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de **faire-part**.

AU PALAIS TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE
AUDIENCE CORRECTIONNELLE INDIGÈNE HEBDOMADAIRE
du lundi 30 octobre 1930
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 octobre 1930)

M. Littée préside. M. le substitut Magry occupe le siège du Ministère public.
Greffier : M. Wolff.

.....
Alors revient cette affaire d'escroquerie et de tentative d'escroquerie de diverses marchandises au préjudice des G. M. R., affaire dans laquelle sont impliqués : comme auteurs principaux du vol, Vu dinh Banh et Ng. dinh Huân, 16 ans Ng.dinh Muc, son père, étant attrait comme civillement responsable) ; en tant que recéleurs : Pham huu Da, Ng. thi Xuyêñ, Bui-Liên, Duong thi Tâm, Pham duc Ty, Tran thi Nhat, Ng. thi Hieu, Dinh Tru, Vu van Nhan, Pham thi Mao, Ng. thi Thoa, Tran ngoc Lac, Pham van Thé, Pham van Ba.

Courant 1930 Vu dinh Banh et Ng. dinh Huan, en employant des manoeuvres frauduleuses pour persuader l'existence d'un crédit imaginaire se firent remettre par les G M.R. pour 1.158 fr. de marchandises ; répétant leur geste courant juillet, ils tentèrent de se faire remettre par les mêmes G.M.R. des objets de toilette et de la toile. Mais ils furent pris. Ban établissait les bons et les signait ; Huan allait prendre les marchandises, puis tous deux, se disant envoyés par leur patron, ,un commerçant inexistant de la place Neyret, les revendirent aux 14 personnes que nous voyons aux bancs des accusés ; Pham huu Da, malade alité, acheta à deux reprises du quinquina pour se remettre, le prix de 1 p. lui ayant paru avantageux ; Ng. thi Xuyen acheta aux jeunes voleurs 20 mètres de calicot et 15 boîtes de lait ; Bui Liên, blanchisseur, acheta 2 morceaux de savon, d'un poids total de 10 kg 2 p. 40 ; soit la moitié du prix normal ; Duong thi Tâm acheta 9 boîtes de savon Cadum à un domestique du coiffeur Pham duc Ty qui les tenait de deux voleurs. Pham duc Ty acheta 10 pains de savon , en deux fois ; Nguyen thi Hiên acheta 5 boîtes de lait pour 1 piastre 50 ; Dinh-tru, blanchisseur, acheta 10 morceaux de savon en deux fois ; Vu van Nham acheta une bouteille de quinquina au prix modeste d'une piastre ; Pham thi Mao acheta 10 boîtes de lait et 11 m. de calicot pour 7 p. 30 ; Ng. thi Tua acheta, aux dires des prévenus, 5 kg de savon, puis 10 m. de calicot, à nouveau 6 kg de savon. Elle nie. Le gamin est son neveu, enfant gâté, qu'elle a chassé de chez elle à maintes reprises et qui l'a dénoncée pour se venger ; Tran ngoc Lac acheta, toujours aux dires des prévenus, 2 1/2 litres d'eau de Cologne. Il nie. Le gamin est venu se faire raser chez lui. Voyant des bouteilles de parfum vides, il lui

proposa de lui vendre de l'eau de Cologne, il a refusé ; Pham van Thé, aurait acheté une bouteille de Dubonnet et une bouteille de Cinzano. Il nie énergiquement.

Il est plus de 10 heures, quand prend fin ce long interrogatoire des 16 inculpés, interrogatoires que nous avons voulu suivre pour bien montrer que s'il y avait moins de receleurs, les grandes maisons de la place seraient moins souvent volées, pour montrer aussi que pas mal de ces boutiques que nous voyons se multiplier comme à plaisir dans les quartiers annamites, sont en partie approvisionnées par des voleurs.

M. Madrelle a été cité comme témoin, mais il ne connaît rien de la remise de faux bons.

M. Philippe, ingénieur des T.P., au nom de qui les faux bons ont été établis, ne peut que constater que le gamin, qui a été à son service pendant un an, a largement, par la suite, abusé de sa signature.

M. Rey, du Contrôle financier, se trouve dans la même situation que M. Philippe. On a abusé de sa signature.

Le dernier témoin entendu est l'ouvrier coiffeur Trinh cong Binh au service du prévenu Phan duc Ty, sa déposition est pleine de contradictions.

M^e Mayet déclare qu'il se porte partie civile au nom des G.M.R. et demande renvoi à huitaine. Ses confrères, M^e Sicard, Manshon [Mansohn], Friedstedt, Lambert, constitués pour les prévenus, ne s'y opposant pas, le renvoi est accordé.

AU PALAIS
Tribunal mixte de Hanoï
Audience du samedi 8 novembre 1930
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 novembre 1930)

La Société coloniale des grands magasins réunis est fondée à retenir sur les sommes dues à M. A[lbert] J. Fosty celles dont elle serait créitrice, notamment en ce qui concerne les avances faites pour le voyage de madame Fosty. Les dépens sont compensés et laissés par moitié à la charge de chacune des parties.

M. [Louis] Darles à Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 décembre 1930)

Nous revoyons avec le plus vif plaisir parmi nous — pour un temps bien court, il est vrai —, M. Darles, le très sympathique inspecteur général des agences de l'U.C.I.A. en Indochine ; madame Darles et leur charmante fille : nous leur offrons nos meilleurs souhaits de bienvenue en cette ville où l'on garde si bon souvenir de cette aimable famille.

M. Darles arrive à Hanoi, précisément à cette époque des fêtes pendant laquelle les Grands Magasins Réunis connaissent une vogue énorme, pendant laquelle la clientèle européenne et asiatique dévalise les rayons de toutes sortes, depuis la confiserie jusqu'aux jouets, en passant par ceux de l'orfèvrerie et de la bijouterie, de la parfumerie, de la librairie, de l'ameublement, des articles de voyage, tous approvisionnés avec un goût très sûr et dans le très exact désir de tous ceux qui fréquentent les beaux magasins de la rue Paul-Bert, illuminés chaque soir extérieurement avec autant de luxe que de fantaisie.

Quant au salon de mode, de couture, de couture, d'habillement, il égale ceux des plus belles maisons en renom de Paris,

Un effort considérable est réalisé par les G.M.R. qui ont la bonne fortune de posséder une direction très active, très avisée, entourée de collaborateurs français et annamites soucieux du bon renom des G.M.R.

Ces efforts ne s'arrêteront pas là, et de grandes modifications, toutes plus heureuses les unes que les autres, seront prochainement encore apportées.

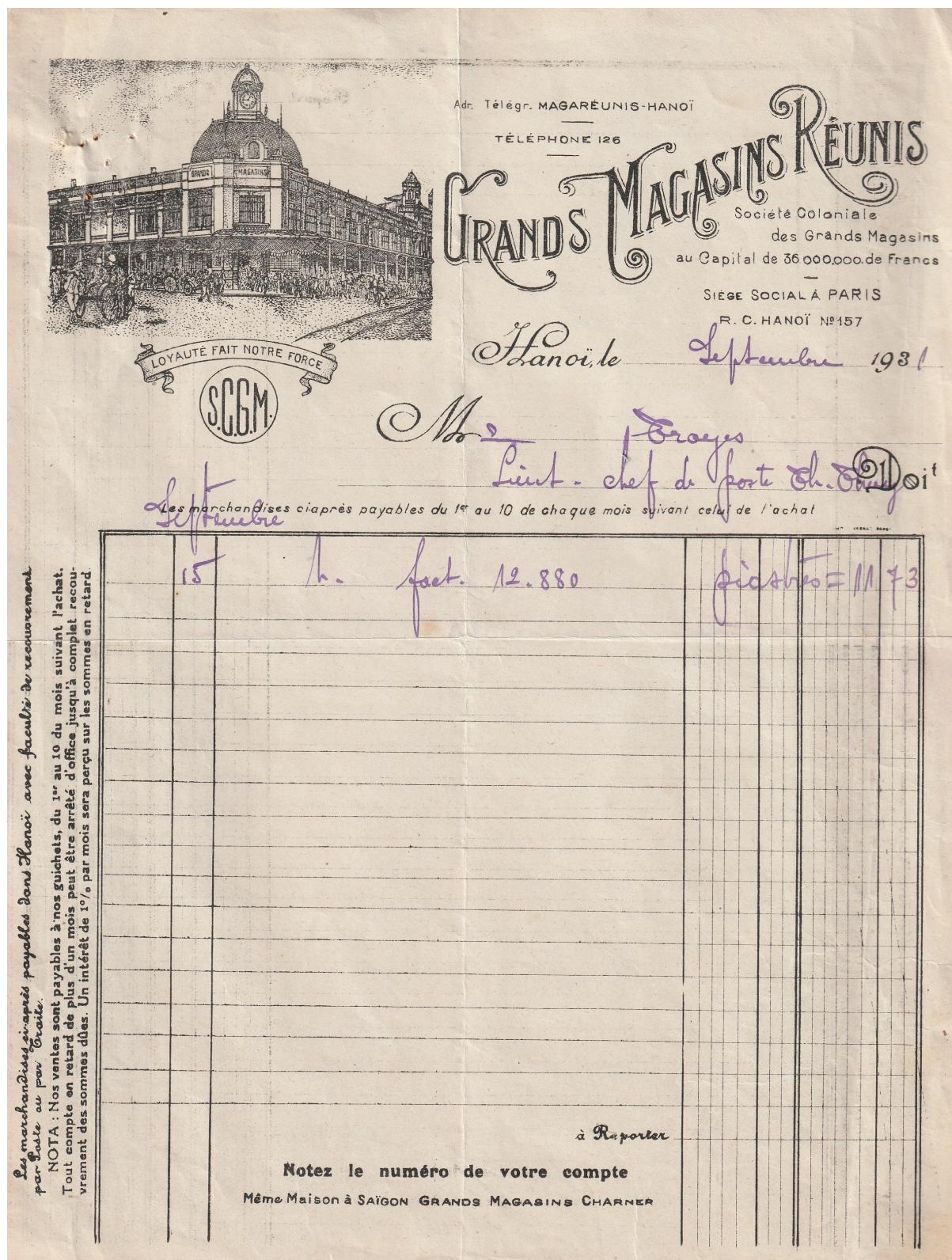
AU PALAIS

Cour d'appel (Chambre correctionnelle)
Audience du mercredi 8 juillet 1931
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 juillet 1931)

M. le conseiller Rozé ne ménage pas sa peine par ces temps de vacances judiciaires et, après avoir présidé, hier, une longue et lourde audience, il était à nouveau à son poste, ce matin dès huit heures, assisté de M le conseiller Languellier et de M. le conseiller p.i. Narbonne ; M. l'avocat général Meneault occupant le siège du ministère public ; greffier : M. Legay.

Hier, parmi les affaires les plus importantes se trouvait celle des vols commis au préjudice des Grands Magasins Réunis. Lê van Lién, condamné en première instance à 1 an de prison et 200 francs d'amende a, après plaidoirie de M^e Piriou, été acquitté.

Tous les autres Lê dinh Khoi, condamné à 1 an de prison et 500 francs d'amende ; Lê van Ho, condamné à 1 an de prison ; Duong nom Chuc ; Dang huu Hién, condamnés à 8 mois de prison ; Tran van Khang ; Lê viné Ky ; Ng. huu Lon ; Du truc Bao ; Du duc Ta ; Ng. quang Long, condamnés à 1 an de prison entendent leur peine confirmée. Tous solidiairement paieront à la Société coloniale des Grands Magasins Réunis, partie civile représentée par M^e Pascalis, la somme de 8.300 francs à titre de dommages intérêts.



Les marchandises en arrière payables dans Hanoï avec faculté de recouvrement par-faile au pour Crade.

NOTA : Nos ventes sont payables à nos Guichets, du 1^{er} au 10 du mois suivant l'achat. Tout compte en retard de plus d'un mois peut être arrêté d'office sur les sommes en recouvrement des sommes dues. Un intérêt de 10% par mois sera perçu sur les sommes en retard.

10. Huebre

15 h. fact. 12.880 flashes = 1173

à Reporter

Notez le numéro de votre compte

Même Maison à SAIGON GRANDS MAGASINS CHARBONNIER

Coll. Olivier Galand

Coll. Olivier Galano
Facture des Grands magasins réunis (septembre 1931).

Le bâtiment possède encore son dôme.

Le bâtiment possède encore son dôme.
Devise de la Société coloniale des grands magasins : Loyauté fait notre force.

AUX APPROCHES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN
L'effort du commerce local en pleine crise
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1931)

Et nous voilà aux Grands Magasins Réunis ; le centre de l'animation constante ; l'année 1931 aura eu à enregistrer de nouveaux aménagements : le rayon de l'alimentation, par exemple ; d'autres suivront, selon le développement d'un plan méthodique. Nous avons dit le très gros succès remporté par l'exposition de jouets. On se porte maintenant vers la librairie, la bijouterie, la parfumerie.

XI^e foire de Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 novembre 1932)

Les G.M.R. ont les premiers l'honneur de la visite du chef de la Colonie ; stand simple mais de bonne tenue avec ses vitrines aux nombreux appareils Zeiss Ikon et ses râteliers garnis de superbes fusils de chasse. M. Lesca, directeur des G.M.R., fait les honneurs du stand.

HANOÏ
EN FLANT
II
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1932)

Les G.M.R. n'ont pas voulu, ces jours-ci, se laisser éclipser par l'Hôtel de France et ils ont sorti l'éclairage magnifique de Noël et du jour de l'An.

Demain, j'y entrerai, car ce soir, j'arrive au moment de la sortie des employés et de l'« extinction des feux ».

HANOÏ
EN FLANT
III
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1932)

Un étranger, arrivant à Hanoï, et passant à la tombée de la nuit devant les G.M.R. se demanderait, en voyant la magnifique décoration extérieure, quelle fête peut bien se célébrer à l'intérieur pour provoquer un éclairage aussi luxueux.

Les G.M.R. voient venir le 25 décembre, le Jour de l'An, et, comme à leur habitude, ils ont dressé un arbre de Noël géant, organisé une exposition de jouets fort bien installée au premier étage, aménagé un rayon d'alimentation garni de tout ce qu'il faut pour le réveillon et les réceptions du jour, un rayon de confiserie avec marrons glacés,

chocolats, bonbons de toutes sortes, pain d'épices et de délicieux boîtes ou coffrets, enfin un rayon de bijouterie ou d'orfèvrerie très moderne.

Le prochain départ de M. Lesca, directeur des G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 février 1933)

M. Lesca, le sympathique directeur des G.M.R., s'apprête à partir en congé en France, où se trouvent déjà madame Lesca, ses enfants et petits-enfants.

Après plusieurs années passées à la tête des beaux établissements de la rue Paul-Bert — tâche rude et complexe s'il en fut, surtout par les temps où nous vivons —, M. Lesca a droit à quelques repos.

Il s'en va pour quelques mois, laissant la direction à M. Allen, que tout le monde connaît et apprécie ici, confiant dans le personnel de choix qu'il a su placer à la tête des différents comptoirs et qui, très serviable, donne entière satisfaction à la nombreuse clientèle française, annamite, chinoise qui ne cesse de fréquenter les G.M.R.

M. Lesca, sollicité de faire partie du conseil municipal, n'a pas hésité, malgré le lourd et incessant labeur qu'est le sien — à donner une partie de son temps libre pour s'occuper des affaires publiques, et ses avis, au sein du conseil, ont toujours été très appréciés.

Nous adressons à M. Lesca nos meilleurs souhaits de bon voyage et d'agréable repos au milieu des siens qui l'attendent avec impatience.

1933 : RETOUR DANS LE GIRON DE L'UCIA

AU PALAIS
Tribunal de 1^{re} instance
Audience correctionnelle indigène hebdomadaire
du lundi 24 avril 1933
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 avril 1933)

Dang van Mai [sic], 19 ans, vendeur aux G.M.R., a volé une boîte de savons parfumés, 2 mètres de crêpe de Chine, 2 mètres de calicot au préjudice des G.M.R. ; Tran van Dong, 23 ans, menuisier, est prévenu de recel de la boîte de savon volée.

M. Madrelle, chef de groupe aux G.M.R., est entendu à la barre.

M. le substitut Lorenzi conclut à la culpabilité du voleur et du recéleur, tout en attirant l'attention du tribunal sur ce fait que les G.M.R. sont très souvent victimes de vols, qu'une surveillance cependant très active ne parvient pas à arrêter. Entrant en condamnation, le tribunal inflige à Duy-vu-Mai [sic], 2 mois de prison et à Tran-van-Dong 1 mois avec sursis.

LES GRANDS MAGASINS RÉUNIS PERDENT LEUR DÔME



Grands Magasins réunis, rue Paul-Bert, Hanoï
Un des petits campaniles a disparu pour faire place à une horloge lumineuse à trois cadans (1933)

Les travaux d'embellissement des G.M.R.
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1933)

Quand les estivants reviendront, reconnaîtront-ils sous leur nouvelle parure les G.M.R. ?

Les travaux d'embellissement sont menés bon train ; ils ne tarderont pas à être terminés, et vraiment, la rue Paul-Bert n'aura qu'à se louer de l'heureuse idée qu'ont eue les G.M.R.

Un des petits campaniles a disparu pour faire place à une horloge lumineuse à trois cadans ; ce sera d'un très joli effet, et d'un style très moderne.

N'en disons pas plus pour aujourd'hui, mais quand les échafaudages auront complètement disparu pour laisser admirer l'ensemble, nous en reparlerons.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, novembre-décembre 1933)

Sont arrivés au Tonkin : Chabrier, directeur de l'Union commerciale indochinoise ; Lesca, directeur des Grands Magasins Réunis.

HANOÏ
EN FLANANT
||
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1933)

.....

Pour traverser la rue, il faut prendre garde, malgré le passage clouté dont la chaussée a été tout récemment dotée par notre actif résident-maire. Les G.M.R., cette année, plus que jamais, resplendissent de lumière et les aménagements apportés au cours de l'été, en font désormais un des plus beaux établissements de Hanoï.

Les G.M.R. abritent maintenant l'U. C. I. A. et tout ce que contiennent son vaste hall et sous le même toit, nous verrous désormais deux figures bien sympathiques, M. Lesca et M. Chabrier, tout récemment revenus de France et pleins d'ardeur par se remettre à la besogne chacun dans leur partie.

De bons génies ont veillé sur la maison en l'absence de M. Lesca, et le meilleur est bien M. Allen qui s'est dépensé sans compter.

Aujourd'hui, les comptoirs sont élégants, en particulier celui de la bijouterie ; leur agencement permet une circulation facile et un examen aisément de toutes les marchandises amoncelées.

Le rayon confiserie, alimentation, le rayon des jouets ont toutes les faveurs en ce moment ; c'est la semaine des enfants... et des gourmands.

Il faut féliciter cette société de s'imposer de lourds sacrifices, en des temps difficiles, pour maintenir les bonnes traditions de la maison et être toujours à même de satisfaire une clientèle sans cesse croissante, car tout le monde est bien reçu aux G.M.R et la population annamite s'y presse en foule à la suite de la population française.

Souhaits de bienvenue
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 janvier 1934)

Nous revoyons avec le plus vif plaisir parmi nous M. Darles, le sympathique inspecteur général des agences de l'U. C. I. A. en Indochine, madame Darles et leur gracieuse fille.

Après avoir mis au point pas mal de questions intéressant à Saïgon les Grands Magasins Charner et l'agence de l'U. C. I. A. par suite de la fusion des deux importantes firmes, M. Darles vient travailler ici et, sous peu, nous allons assister à l'achèvement des travaux de transformation des installations intérieures des beaux magasins de la rue Paul-Bert, transformation à laquelle s'est attelé, l'été dernier, avec beaucoup de goût et une très réelle connaissance des besoins de la clientèle, M. Allen qui assurait alors une direction intérimaire.

Hanoï
VERS LE TÊT
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 février 1934)

.....

Aux G.M.R., c'est la foule continue des grands jours : non seulement l'attire cette splendide exposition de blanc, providence des maîtresses de maison soucieuses de la bonne tenue et de l'approvisionnement de leurs armoires de lingerie, mais ces comptoirs surchargés de mille choses qui plaisent sous toutes les latitudes.

L'accueil y est partant, et les dames et les jeunes filles annamites se plaisent à reconnaître quelles sont traitées là comme elles doivent l'être.

Les G.M.R. répètent au Têt le même effort qu'ils ont soutenu à Noël et au Jour de l'An : c'est se montrer très commerçants.

Commissions de conciliation
Arrêté du 29 décembre 1933
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1934, p. 37)
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1934)

Sont désignés pour faire partie, pendant l'année 1934, comme membres patrons et employés ou ouvriers français et indigènes :

1° de la commission de conciliation de Hanoï :

.....
Bui dinh Muu¹⁴, secrétaire aux G.M.R., membres suppléants.

Mariages
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 mars 1934)

Aujourd'hui, vendredi, 23 mars 1934, ont eu lieu à la mairie de Hanoï, les mariages suivants :

1°) 10 h. 30 : M. Pierre Chataing, employé de commerce, avec M^{lle} Paulette Marie Mathilde Pardiac, sans professeur, domiciliés tous deux à Hanoï. Les témoins étaient : MM. Lucien Kraemer, colonel commandant des Formations aériennes de l'Indochine, officier de la Légion d'honneur et Croix de guerre, et François Allen, directeur des G.M.R., tous deux domiciliés à Hanoï.

.....

Ceux que nous quittent
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mai 1934)

Par le prochain « Claude-Chappe », nous quitte, rejoignant Paris, sa mission annuelle terminée, M. [Louis] Darles, le sympathique inspecteur général des agences de l'U.C.I.A. en Indochine, qu'accompagnera M^{me} Darles.

Le départ de M. Darles coïncide presque avec l'**achèvement des travaux extérieurs** qui ont si heureusement transformé les G.M.R. et en font un établissement d'aspect tout à fait moderne.

À l'intérieur, des aménagements se poursuivent discrètement, sans troubler la vie quotidienne, et M. Allen, qui est un organisateur de premier ordre, doublé d'un homme de goût, aura bientôt terminé sa tâche de ce côté.

Nous adressons à M. et à madame Darles nos meilleurs souhaits de bon retour en France, espérant bien qu'ils nous reviendront prochainement puisqu'ils laissent ici leur gracieuse fille, devenue tout récemment madame Mayet.

Commission de conciliation
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 juin 1934)

¹⁴ Et non Bui-dinh-Luoc (erratum du 17 janvier 1934).

M. Bigot, Jean¹⁵, employé de commerce aux Grands Magasins Réunis, à Hanoï, est désigné pour faire partie, pendant l'année 1934, de la commission de conciliation de Hanoï, comme membre employé ou ouvrier français suppléant, en remplacement de M. Gérard, George, démissionnaire.

AU PALAIS
Cour d'appel (Chambre civile et commerciale)
Audience du vendredi 22 juin 1934
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juin 1934)

1^o) Société des Grands Magasins Réunis contre Fadovic. — La cour déclare recevable en la forme l'appel interjeté par la Société coloniale des grands magasins réunis contre le jugement du tribunal de paix à compétence entendue de Vientiane du 5 septembre 1933, infirme et met à néant le dit jugement ; condamne Fadovic à payer à la Société coloniale des grands magasins réunis la somme de deux mille quatre cent cinquante quatre francs soixante cinq centimes (2.454 fr. 65) avec les intérêts de droit à compter de la dite assignation (9 août 1933) jusqu'à parfait paiement. Déclare nulle et non avenue la saisie-arrêt pratiquée à la requête de la Société coloniale des grands magasins réunis par exploit du 2 avril 1933, entre les mains du Trésorier payeur du Laos, sur la solde de Fadovic ; déclare les parties non fondées dans le surplus de leurs demandes, fins et conclusions respectives, les en déboute, ordonne la restitution de l'amende consignée, condamne Fadovic aux dépens de première instance et d'appel dont distraction au profit de M^e Pascalis, avocat, aux offres de droit, laisse les frais de la procédure de saisie-arrêt et de la demande de validité de la dite saisie à la charge de la Société coloniale des grands magasins réunis, en prononce la distraction au profit de M^e Tran van Chuong, avocat, aux offres de droit, ordonne l'enregistrement des pièces visées au présent arrêt et non encore enregistrées.

H. de M.

ENCART
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 septembre 1934)

Les tapis. — Les tapis de Hangkenh exposés actuellement aux Grands Magasins Réunis font l'admiration des visiteurs.

La grande variété des teintes et des dessins, la beauté de la ciselure, font du [tapis de Hangkenh](#) le cadeau le plus agréable à offrir et à recevoir.

REGROUPEMENT DES GMR ET DE L'UCIA

[EN FLANANT](#)
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 décembre 1934)

.....

¹⁵ Roger Jean Bigot : l'un des fils de Lucien Bigot, ancien directeur technique de la Société cotonnière du Tonkin à Nam-Dinh. Marié en 1930 avec Raymonde Fortier, de Hongay. Dont Christian Roger Charles Henri (1931) et Lucette Vally Simone (1932). Avant d'entrer aux G.M.R. : agent technique, puis surveillant des Postes et Télégraphes.

Nous voici — ce soir — devant les G.M.R. à l'heure où l'animation habituelle bat son plein.

Ces G.M.R. tout de même ! que de changements n'ont-ils pas subi — depuis le jour où l'Annamite les baptisa « Canha Godard ».

Récemment encore, soucieux de se rajeunir et de ne pas paraître démodés au contact des constructions neuves de la rue Paul-Bert, ils ont changé leur aspect extérieur du tout au tout et nous pouvons, avant de pénétrer à l'intérieur, les contempler dans leur splendeur.

Cet immense établissement abrite aujourd'hui deux des plus grandes firmes indochinoises — hier solidaires ; désormais fusionnées : les G.M.R. et l'U. C. I. A.

L'U. C. I. A. a quitté les rives du fleuve Rouge, où elle était installée de temps immémorial, pour venir en plein cœur de la ville.

Que de belles et bonnes choses ne lui devons-nous, pas à commencer par les merveilleux « Columbia » qui vont porter dans les demeures, même les plus lointaines, les plus perdues, et les airs de musique entraînante et joyeuse et les grands concerts d'opéra ou d'opéra-comique, pour finir par les tabacs si appréciés de la Régie française, en passant par le champagne Mercier ; le célèbre Mariani, vin de jeunesse, vin de santé ; le Pommery Greno, le Johnnie Walker, le Kirsch Thomann, le cognac Otard Dupuy, le Cinzano, l'huile Duvet, le lait La Mouette ; le Phoscao, pour alimenter, fortifier, faire grandir les enfants ; et le pétrole Hahn pour empêcher la chute des cheveux. Ce n'est là, empressons-nous de le dire, que quelques produits parmi tant d'autres dont l'U. C. I. A. approvisionne — son nom l'indique — l'Afrique et l'Asie.

Saluons, en passant, les aimables dirigeants de cette firme.

Chaque mois, chaque semaine, des aménagements — tous plus heureux les uns que les autres — sont apportés aux G.M.R., qu'il s'agisse du rez-de-chaussée ou du premier étage. Ce travail incessant et parfaitement conçu témoigne de la ferme et persistante volonté d'être agréable et utile à la clientèle.

Le rayon d'alimentation vous a non seulement grand air mais il est superbement approvisionné, surtout aux approches de Noël et du Jour de l'An, où l'on va pouvoir y trouver tout ce qu'il faut en « solides » et en « liquides » pour le réveillon ; tandis qu'au rayon de confiserie, rien ne manquera pour satisfaire la gourmandise des enfants ; choisir ce qu'il faudra pour les cadeaux.

La pâtisserie — une innovation de l'année — a un fameux succès parce que les gâteaux sont fameux car Georges, qui les confectionne, connaît son métier à la perfection. M. Lesca, que Saïgon nous avait pris au début de 1934, nous est revenu ces temps derniers ; il a retrouvé à leur poste ses collaborateurs français et annamites ; ses collaboratrices et il a ainsi pu constater qu'un personnel dévoué reste attaché à la maison.

Aux approches des fêtes de fin d'année, le comptoir de bijouterie est une pure merveille ; et le dimanche matin, et chaque soir, un nombreux public ne cesse d'admirer les belles vitrines qui abritent les bijoux de prix, les solides pièces d'argenterie. Les cristaux de luxe semblent, à l'heure présente, devoir triompher. Il y a des « Baccarat » de toute beauté, bien tentants par leur prix.

L'exposition des jouets attire naturellement — courant décembre — les mamans et les enfants et si, chaque jour, des lots importants s'en vont en des mains prévoyantes, chaque jour, d'autres mains apportent des réserves inépuisables, de quoi boucher les trous.

Le rayon de tailleur des G.M.R. jouit d'une excellente renommée, parfaitement justifiée d'ailleurs ; un maître-tailleur, coupeur de grand style, y habille civils et militaires avec une rare élégance ; tandis qu'une aimable dame préposée au comptoir des tissus sait fort à propos guider votre choix.

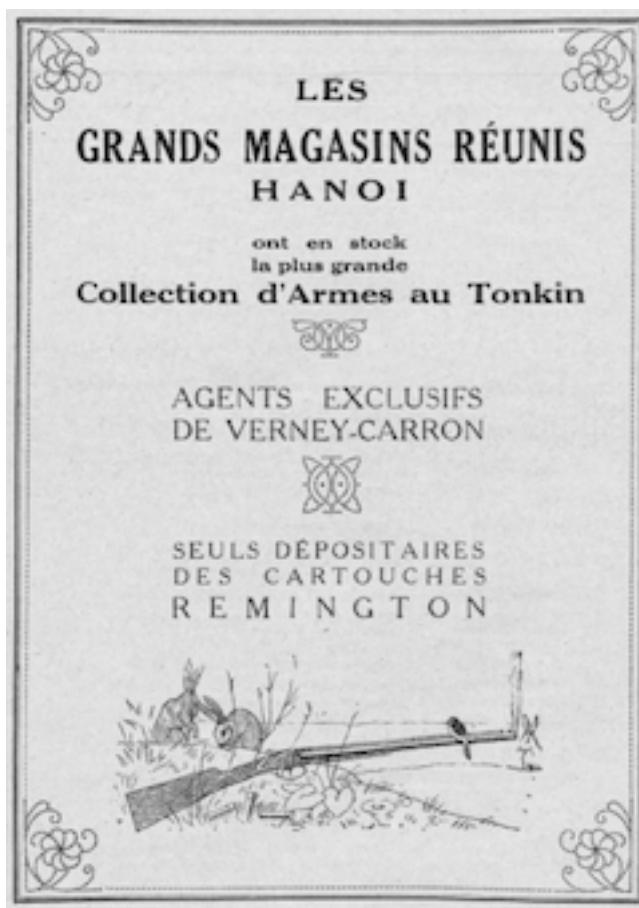
Saluons, là aussi, les dirigeants des G.M.R. — M. Lesca aujourd'hui, et hier M. Allen qui fit un intérim ; saluons M. Dupré, saluons le personnel si complaisant — français et

annamite — qu'on rencontre avenant et empressé à tous les comptoirs et envoyons notre souvenir à M. l'inspecteur général Darles, que nous avons le regret de ne pas voir présentement au milieu de nous, comme les années précédentes, mais qui, à Paris, travaille si utilement pour l'essor du bel établissement de la rue Paul Bert.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE
L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

N° matricule	Noms et prénoms	Professions	Adresses
1.304	Serret (Élie-Victor)	Employé aux G.M.R.	En France

Amicale tonkinoise des anciens combattants, *Annuaire*, 1935, p. 78



LES
GRANDS MAGASINS RÉUNIS
HANOI
ont en stock
la plus grande :
collection d'armes au Tonkin
AGENTS EXCLUSIFS
DE VERNEY-CARRON

SEULS DÉPOSITAIRES
DES CARTOUCHES REMINGTON

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 et 30 janvier, 2 février 1935)

Avant la sortie de la nouvelle collection de la Manufacture de HANG KENH, les Grands Magasins Réunis soldent quelques belles pièces de la fabrication 1934

Une visite aux G.M.R. s'impose ; il y a de bondes occasions pour les amateurs de tapis.

ENCART
Tapis de Hangkenh
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mars 1935)

De nombreuses commandes ont déjà été notées par les Grands Magasins réunis sur la collection 1935 de la Manufacture de Hangkenh. La plupart des tapis exposés au rayon d'ameublement des G.M.R. devant être prochainement expédiés en France, nous engageons vivement les retardataires à visiter cette exposition.

La mort de M. Lesca
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 avril 1935)

C'est avec une peine bien vive que nous, avons appris ce matin le décès, survenu à l'Hôpital militaire de Lanessan, de M. Lesca, directeur des G.M.R., membre du conseil municipal, membre de l'A.T.A.C.

M. Lesca se trouvait depuis longtemps parmi nous, ou il était très estimé.

En cette pénible circonstance, nous adressons à madame Vve Lesca ; à M. Lesca, de la Banque de l'Indochine, fils du défunt ; à MM. les directeurs et aux personnels des G.M.R. et de l'U. C. I. A. aux amis l'expression de nos très vives condoléances.

AVIS DÉCÈS

Madame Jean LESCA,
Monsieur Roger LESCA et ses enfants ;
L'Union commerciale indochinoise et africaine ;
Les Grands Magasins réunis et leur collaborateurs
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la
personne de

monsieur LESCA Jean

pieusement décédé à Hanoï, le 15 avril 1935.

Les obsèques auront lieu le 17 avril à 8 heures.

On se réunira à l'hôpital de Lanessan.

L'Union commerciale indochinoise et africaine
Assemblée ordinaire du 27 juin 1935

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 10 août 1935)

.....
M. Lesca, directeur des Grands Magasins Réunis, à Hanoï, entré dans notre société en 1919, est mort des suites d'une douloureuse maladie. Travailleur infatigable, technicien éprouvé, il avait su, par sa grande affabilité, s'attirer l'unanime sympathie de tous ceux qui l'approchaient.

LE HAUT COMMERCE HANOIEN EN DEUIL
Obsèques
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 avril 1935)

.....
M^{me} V^e Lesca, douloureusement affectée, mais forte malgré tout, conduisait le deuil, tandis que, derrière elle, suivaient M. Darles, inspecteur générale des agences de l'U.C.I.A. en Indochine ; M. Chabrier, directeur de l'U.C.I.A. ; MM. Allen, chef du service administratif des G.M.R. ; Bouthet, Carnino, de l'U.C.I.A.. Le personnel français et annamite des G.M.R. et de l'U.C.I.A au grand complet s'était mêlé à l'assistance.

Des pousses chargés d'immenses couronnes de violettes, d'immenses couronnes de roses, précédaient le char qu'encadrait un détachement de gardes de police, les cordons du poêle étant tenus par MM. Lesterlin, administrateur honoraire des Services civils, conseiller municipal ; Maurice Chapat, payeur, chef du Service financier de la mairie ; Duprey, chef de groupe aux G.M.R., et Ricquebourg.

.....
Discours prononcé par M. Darles

Madame,

J'ai le triste privilège de venir vous dire, au nom de la société que je représente en Indochine, la grande part que les membres de notre conseil d'administration et tout le personnel de nos agences et magasins prennent à votre douleur.

Depuis près de quinze ans, M. Lesca dirigeait avec la plus grande conscience nos magasins au Tonkin, strict envers lui-même, bon envers les autres ; aucune infortune ne le laissait indifférent, il savait se faire aimer.

.....
à M. Roger Lesca, de la Banque de l'Indochine à Quang-tchéou-Wan, que la triste nouvelle a touché à son poste...

Tribunal de 1^{re} instance de Hanoi
Audience correctionnelle indigène hebdomadaire du jeudi 19 décembre 1935
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1935)

.....
Le délibéré vidé, le Tribunal aborde l'affaire d'escroquerie de 700 mètres de toile commise au préjudice des G.M.R. et dans laquelle sont impliqués Nguyen-van Muu, 28 ans, vendeur, Ha-van-Khang, 30 ans, livreur, Pham-hoang-Chi, 34 ans, commerçant, Ng-thi-Tri, couturière, 49 ans, Ng thi-Liên, 34 ans, commerçante, Ng-van-Tao, 35 ans, commerçant, Ng.-van-Hao, 35 ans, brodeur, prévenus le premier Ng-van-Muu d'escroquerie, les autres de recel.

Les faits sont simples Ng-van-Muu, vendeur au G.M.R., se faisant passer pour comprador de cette firme, se présenta chez divers commerçants de la ville et reçut des

commandes de toile. Avec la complicité de Ha-van Khang, garçon livreur, il fit livrer la marchandise commandée, en encaissa le prix pour partager avec Khang. Ce dernier se chargea de faire disparaître toute trace de la commande au bureau de la comptabilité.

Nguyen-vau-Muu ne nie pas l'escroquerie ; Khang déclare ne rien savoir de l'affaire. Les receleurs excipent de leur bonne foi. Ils ont acheté de la toile aux G.M.R., c'est exact ; mais cette toile a été livrée par un camion des G.M.R. Ils ont accusé réception sur des bons de « veuillez recevoir » et ils en ont payé le prix. Ils ne pouvaient savoir que cette toile était de provenance frauduleuse.

M. Allen François, directeur des G. M. R., est entendu à la barre.

Il donne des renseignements sur le système de fiches employées aux G. M. R.

M^e Mansobn occupe pour Ha van-Khang, M^e J.-P. Bona assiste Nguyen-v-Hao, Nguyen vanTao et Pham-Hoang-Chi, tandis que M^e Tran-van-Chuoug défend Nguyen-chi-Liên.

M. le substitut Ratzel demande l'application de la loi, sauf en ce qui concerne Nguyen-thi-Liên à l'encontre de laquelle le M. P. ne relève aucune charge.

Après plaidoiries, l'affaire est mise en délibéré. Jugement à huitaine.

ENCART

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 avril 1936)

Les Grands Magasins Réunis ont le plaisir d'informer leur clientèle que leur nouveau coupeur se tient à leur disposition et leur présentera les dernières nouveautés anglaises en Palm-Beach, Tropical suiting et tous autres tissus d'été.

L'EXPOSITION DE JOUETS DES G.M.R.

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 novembre 1936)

Il faut aller voir demain matin la splendide exposition de jouets qui vient de s'ouvrir dans les galeries du 1^{er} étage.

Un soin très judicieux a présidé au choix des mille fantaisies, qui, sous peu, feront la joie de nos enfants.

Collaborateurs et collaboratrices de M. Allen ont, une fois de plus, fait preuve de bon goût pour la disposition des étalages et le décoration des galeries.

Le chemin de fer géant est l'objet de la curiosité générale.

Il y aura foule demain aux G.M.R. et il sera prudent de retenir dès maintenant les jouets qu'on voudra offrir le moment venu.

Le rayon « Bijouterie » va de pair avec celui des jouets, il est tout simplement magnifique et il faut l'aller visiter.

LA GRÈVE DES TAILLEURS

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1937)

Aux G.M.R., la Direction a fait demander aux tailleurs si le traitement dont ils bénéficiaient leur convenait ; ils ont tous répondu par l'affirmative. Ils restent étrangers à la grève ; les uns sont payés au mois, d'autres à la tâche, tous sont satisfaits de leur condition et ne demandent qu'à travailler en paix.

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 juillet 1938)

ALIMENTATION
RÉCLAME de la SEMAINE

GMR

SARDINES
à l'huile
-LA MORBIHANNAISE-
(boîte 1/4 club)
la boîte **Op. 26**
au lieu de **Op. 30**

FROMAGE FRAIS
Port-Salut
au détail
Theco. **Op. 30**
au lieu de **Op. 40**

VÉRITABLE
CANCOILLOTTE
France-Comtoise au beurre fin
boîte de 300 gr. **Op. 42**
au lieu de **Op. 50**
boîte de 500 gr. **Op. 62**
au lieu de **Op. 70**

Pois cassés
verts glacés
le kilo. **Op. 60**
au lieu de **Op. 70**

VÉRITABLE
Pâté de Tours
- DREUX -
(boîte No 0)
la boîte **Op. 15**
au lieu de **Op. 18**

Petits Pois
- NOGA -
très fins à l'étuvée
(boîte 1/2)
la boîte **Op. 50**
au lieu de **Op. 55**

Cèpes au Naturel
- PINQUET - 1^{er} choix
(boîte 1/2)
la boîte **Op. 70**
au lieu de **Op. 78**

Vi and ox
liquide (1/4 bouteille)
le flacon. **Op. 85**
au lieu de **Op. 95**

HUILE d'OLIVE
Vierge - PUGET -
extra garantie pure
(bidon 1/2 litre)
le bidon **Op. 85**
au lieu de **Op. 98**

Bocaux Ménagère
Verre - MARC ÉVÉQUE -
Cornichons, Pickles ou Onions
(bocaux 1 kilo 500 grs. env.)
le bocal **1 p. 55**
au lieu de **1 p. 75**

du 15 Juillet 1938

au 21 Juillet 1938

Liste électorale des élections des délégués au
Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2238-2358)

VILLE DE HANOI

70 Barbotin Pierre Albert Directeur de l'U. C. I. A 50 ans 34, rue Halais
274 Chataing Pierre Chef de groupe G.M. R. 31 ans Hanoï
546 Gautier Robert Marie Émile Voyageur de commerce G.M.R. 39 ans 67 rue Lê loi
850 Madrelle [Raoul Gaston] Chef de groupe aux G.M.R. 55 ans Hanoï
1129 Ricquebourg Emmanuel Chef de Service G.M.R. 60 ans Hanoï

EXPOSITION
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 novembre 1938)

Les plus belles pièces de la collection de tapis de **Hang-Kenh** destinés à la prochaine Exposition internationale de San-Francisco sont actuellement présentées par les Grands Magasins Réunis.

La Manufacture de Hang-Kenh, dont les tapis à points noués à la main, sont justement réputés dans le monde entier, s'est surpassée en vue de l'Exposition de San Francisco et les modelés créés sont de véritables œuvres d'art.

AUX G. M. R.

L'Exposition d'aquarelles Dora Rosin
(*La Volonté indochinoise*, 6 janvier 1940)

M^{lle} Dora Rosin est une des nôtres, une Française d'Indochine, habitant habituellement Saïgon et qu'un voyage avec des amis a conduite à Hanoï. Artiste aimable et d'incontestable talent, elle a eu l'idée de faire une petite exposition de ses œuvres ; le public peut voir quelques-unes de celles-ci placées en vitrine rue Paul-Bert, aux Grands Magasins Réunis, et d'autres installées au premier étage du même magasin, à une extrémité du salon de modes.

Disons tout de suite, sans aucunement médire du geste de la direction des G.M.R., que les œuvres de M^{lle} Dora Rosin auraient mérité une exposition moins dispersée et plus nombreuse. Mais n'oublions pas que l'artiste fait seulement un court voyage...

La technique de M^{lle} Dora Rosin est marquée au coin d'une très vive originalité, son sens artistique aussi. L'artiste ne peint pas, certes, « comme tout le monde » ! Et quand nous lui avons demandé quel avait été son maître, nous n'avons été qu'à-demi surpris de l'entendre nous répondre qu'elle n'en avait pas eu.

Qu'on n'aille pas inférer de cela que M^{lle} Dora Rosin ne sait ni dessiner ni peindre ! Au contraire, elle compose avec exactitude et sûreté de main : mais elle a une manière bien à elle d'enrober les choses, sauf un ou deux détails volontairement nets, teintes et d'ombres vaporeuses, fondues, qui créent une atmosphère un peu mystérieuse : il y a la dedans beaucoup de grâce et de poésie. et devant tel paysage du Sud, tout embué de vapeur, nous avons pensé, comme malgré nous, aux touffeurs moites de certaines journées cochinchinoises.

M^{lle} Dora Rosin est vraiment une artiste, que nous voudrions revoir en notre Tonkin où les sujets d'inspiration ne manquent point et où elle ferait certainement une collection d'œuvres des plus intéressante.

P. M.

Cambriolage
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1940)

La nuit dernière, un malfaiteur s'est introduit par escalade dans la maison de M. Allen, directeur des Grands Magasins Réunis, n° 2, route Mandarine, et a volé avec effraction divers objets valant ensemble 72 piastres.

Plainte a été déposée contre le voleur inconnu.

Inauguration de l'exposition de l'artisanat japonais
(*L'Écho annamite*, 19 décembre 1941)

Hanoï, 19 décembre. — Lundi 22 décembre aura lieu, à 16 heures, aux Grands Magasins Réunis, l'inauguration de l'exposition de l'artisanat japonais : de l'art traditionnel à l'art moderne.

Cette exposition organisée par la Fédération japonaise des industries d'art est placée sous le haut patronage de Son Excellence l' Ambassadeur Kenkichi Yoshizawa et de Monsieur Albert Charton, Directeur de l'Instruction publique en Indochine.

Elle sera présentée avec le concours de Madame [Charlotte Perriand](#), artiste décorateur de l'union des artistes modernes de Paris, sociétaire du salon d'automne, qui a guidé jusqu'à ces derniers mois, en qualité de conseillère du bureau du commerce et de l'industrie à Tokio, l'art industriel japonais.

L'inauguration de l'exposition sera suivie d'une réception donnée à l'Hôtel Métropole par la Fédération japonaise des industries d'art. (Arip)

Nº 240
18 février 1943
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1943, p. 278)

Les Grands Magasins Réunis à Hanoï sont autorisés à importer au Tonkin pendant l'année 1943 les munitions dites de guerre, ci-après mentionnées :

3.000 cartouches pour carabines et fusils,
75.000 cartouches pour pistolets et revolvers.

L'EXPOSITION DU PEINTRE VAN GIAO
(*La Volonté indochinoise*, 13 mai 1943)

L'exposition des œuvres nouvelle du peintre Van Giao sera inaugurée, samedi prochain 15 Mai, à 16 heures, aux Grands Magasins Réunis, par M. l'Administrateur-Maire Guiriec.

Il ne sera pas lancé d'invitation.

Toutes les personnes s'intéressant à l'art seront présentes à cette manifestation.

L'exposition restera ouverte juste une semaine

Un pourcentage sera prélevé sur le montant des ventes au profit du Secours National.

1953 : Plus de campanile, plus de dôme, plus de clients...



Coll. Olivier Galand

NORD-VIETNAM. — HANOÏ. — Anciens Grands Magasins réunis
Cliché Agence des colonies. Éditions P.C., Paris.
Carte postale datée du 12 juillet 1953.